L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 MARS 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
E. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. N. MAMEY.
N° 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 9 MARS.

ELECTIONS MUNICIPALES.

A voir l'apathie qui règne parmi les citoyens de la Nile-Orléans on ne se douterait guère que nous touchons à une élection extrêmement importante. C'est le 28 du présent mois que nous devons, conformément à la charte de la Nlle-Orléans, désigner par la voie du scrutin nos Assistans Aldermen et la moitié des membres du Conseil des Aldermen, et aucune mesure n'a encore été prise pour la nomination des candidats. Il nous semble cependant qu'il s'agit d'intérêts assez graves pour que les citoyens sortent de la torpeur où ils semblent plongés. L'initiative appartient naturellement aux propriétaires et, s'ils nous en croient, au lieu de se plaindre ils se mettront immédiatement à l'œuvre pour désigner des candidats dignes de la confiance publique. Les plaintes n'empêcheront pas les abus de se perpétuer et les oubliés d'arriver aux Conseils, ce qu'il faut c'est l'action. Si les propriétaires de chaque district ou de chaque ward se réunissaient et nommaient des candidats s'ils s'engageaient à soutenir personnellement ces derniers et à exercer en leur faveur toute l'influence dont ils disposent, nul doute que la ville ne fut bien représentée. Mais il y a malheureusement dans la classe des citoyens qui possèdent des rentes ou des propriétés au soleil une si profonde apathie, que malgré le gaspillage des deniers publics, malgré l'exagération de l'impot, malgré les abus criants dont ils sont victimes, ils s'abstiennent héroïquement de tout ce qui pourrait modifier la situation.—Ils refusent de prendre part à la désignation des candidats, ils laissent le champ libre aux cliques qui exploitent chaque quartier, et quand les élections sont terminées, quand ils voient dépenser follement le revenu public, quand ils entendent parler de nouveaux impôts, il s'indignent, ils tempêtent, ils rugissent de colère. Eh! pourquoi donc? puisque vous refusez d'exercer vos légitimes droits. Pourquoi donc? puisque vous ne vous donnez même pas la peine d'aller voter. Si vous voulez une bonne administration, si vous voulez dans vos conseils des hommes sages, prudens, éclairés, choisissez les vous-mêmes au lieu de vous confier aveuglément aux politiques d'estaminet qui vous imposent leurs créatures.

Une chose nous a toujours profondément étonnés, c'est que l'on laisse tant de sacrifices pour l'élection d'un président, d'un gouverneur ou même d'un membre du Congrès, et si peu pour celle des administrateurs d'une grande ville. Ces derniers gèrent pour ainsi dire la fortune des citoyens, ils prélèvent sur nos frères la dîme qu'ils croient nécessaires aux besoins de la cité, ils répartissent la taxe, ils limitent même la liberté individuelle, ils peuvent être la source de beaucoup de bien ou de beaucoup de mal, et leur élection nous occupe à peine. Ce n'est qu'un alderman! dit-on, comme si un alderman n'était pas relativement beaucoup plus pour les habitans d'une ville importante que le gouverneur de l'Etat ou le président de l'Union. M. Hébert et M. Pierce ne peuvent rien sur nous, mais il est permis aux aldermen de la cité de nous dire à tout propos et même hors de propos: Messieurs, vous acquitterez deja de très fortes taxes, mais vous aurez l'obligeance d'en solder maintenant de plus considérables. Il nous semble qu'envisagée à ce point de vue financier, un alderman, si modeste que vous le supposiez, n'est point tant à dédaigner.

Que les contribuables se rappellent donc que l'élection de nos conseillers municipaux doit avoir lieu dans dix-neuf jours,—un peu plus de deux semaines. D'ici là ils peuvent, s'ils le veulent, désigner de bons candidats, et avec un peu de bonne volonté, assurer leur élection le 28 de ce mois.

EUROPE.

Nouvelles par le Humboldt.

Le *Humboldt*, venant du Havre, est arrivé à New-York dans la matinée du 1er courant, ayant à bord parmi ses passagers M. Pulszky, l'ami et le compagnon de Kossuth. Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest un sommaire des nouvelles européennes plus complet que celui qui a été transmis à la Nouvelle-Orléans par le télégraphe.

Le ministère anglais a été interpellé au sujet d'un discours assez peu courtois prononcé à Halifax par Sir Charles Wood et dans lequel ce dernier a fort maltraité l'Empereur Louis Napoléon. Sir Charles étant absent, le comte d'Aberdeen et lord John Russell ont répondu que sir Charles n'avait nullement l'intention de prendre personnellement à partie l'Empereur des Français.

M. Cobden a appelé l'attention du Secrétaire des affaires étrangères sur une lettre adressée au *London Times* par le comte Egerconibe, qui déclare qu'il tient de la meilleure des sources que les armements maritimes de la France ont pour but une descente possible sur les côtes d'Angleterre. Lord John Russell a répondu qu'il doutait de l'exactitude des renseignemens fournis au comte Egerconibe et que les relations politiques entre la France et l'Angleterre étaient des plus amicales. Le gouvernement est même si tranquille qu'il n'a pas cru devoir demander d'explications à la France au sujet de ses armements.

Les dernières nouvelles de Milan annoncent que l'insurrection éclatée dans cette ville a été bien vite réprimée. Ce n'a été, paraît-il, qu'une échauffourée. Les chefs du mouvement ont été pendus. Cette malheureuse tentative n'aura d'autre résultat que de rendre plus lourd le joug que font peser les Autrichiens sur la Lombardie. La loi martiale a été proclamée à Milan et mise vigoureusement à exécution. Le maréchal Radetzky annonce dans sa proclamation que cinquante-quatre soldats ont été tués ou blessés par les insurgés. Du reste il n'y a eu de soulèvement dans aucune autre partie de l'Italie.

Le nombre des arrestations à Milan s'élève à 80.

Le gouvernement autrichien a placé un cordon de troupes sur la frontière de la Suisse.

Le Corps Législatif s'est réuni le 14 février aux Tuileries et la session a été ouverte par l'Empereur en personne. Il a annoncé dans son discours qu'il était décidé à réduire le chiffre de l'armée, qu'il désirait vivre en bonne intelligence avec les puissances étrangères, et qu'il voulait prouver aux incrédules que quand la France exprime l'intention de conserver la paix, on doit la croire assez forte pour n'être point effrayée. C'est pourquoi il réduira le chiffre de l'armée à 200,000 hommes. Ce discours a été accueilli avec enthousiasme par le Corps législatif et a produit une excellente impression à la Bourse où la rente et les actions de toutes sortes ont monté immédiatement. Les affaires cependant ne sont pas très florissantes en France à cette heure.

Une frégate espagnole a quitté le Havre le 13 du mois dernier avec $2,500,000 en espèces que plusieurs maisons de banque françaises prêtent au gouvernement espagnol.

Le steamer *Victoria*, parti de Liverpool, s'est perdu sur les côtes d'Irlande, et cinquante personnes ont péri. Ce navire appartenait à la Compagnie des paquebots à vapeur de Dublin et se rendait dans cette ville. Le capitaine est au nombre des victimes ainsi que le second et le troisième lieutenant.

LE GOUVERNEUR HEBERT—Les journaux de Bâton-Rouge nous annoncent l'arrivée du gouverneur Hebert dans cette ville. Un logement qu'on avait préparé aux casernes, le gouverneur en a pris possession en débarquant. La *Gazette* du 5 ne semble pas approuver ce choix et elle dit à M. Hébert qu'il ne manque point d'excellentes maisons à Bâton-Rouge. Ce journal devrait comprendre que le séjour du gouverneur aux casernes n'est sans doute que provisoire.

MONNAIE DE LA NLLE-ORLEANS—Il a été déposé à la Monnaie de la Nlle-Orléans, dans le courant du mois dernier, $213,363—23 en or de la Californie, $[illegible]—4 en or étranger, $191—85 en argent séparé de l'or californien, et $2,883—[illegible] en argent provenant d'autres sources, ce qui fait un total de $223,012—98. Il a été frappé dans le même espace de temps $305,000 en doubles aigles d'or ainsi qu'une petite quantité de pièces d'argent qui n'a pas encore été livrée.

Congrès.

Séance du 1er mars.

SENAT.—M. Hunter demande la prise en considération du bill des allocations civiles et diplomatiques. La proposition est adoptée.

M. Rusk, en croyant obtenir l'autorisation, rapporte avec de nombreux amendemens le bill pour le relevé des côtes. Ce projet de loi passe sans même être lu. Le Sénat vote également un bill qui porte à $[illegible] le salaire des députés du directeur général des postes et déclare qu'ils seront désormais nommés par le Président.

L'amendement de M. Mason tendant à abroger tous les droits sur le fer destiné aux railways, est discuté de nouveau.

Le bill des allocations civiles et diplomatiques est appelé.

M. Houston propose d'amender le bill en autorisant le secrétaire du trésor à rembourser à qui de droit le montant des droits perçus sur des marchandises détruites à New-York pendant le grand incendie de 1845 et sur des marchandises dévorées également par les flammes à San Francisco. L'amendement est adopté.

Le salaire du Vice-Président est porté à $8000.

MERVEILLE DES MERVEILLES—Un Anglais, qui est très bon juge de musique et qui a étudié à fond la musique des armées de toutes les puissances européennes, disait qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de tirer d'un petit tambour des sons comparables à ceux qu'il a entendus hier soir. Il déclare que le JEUNE TAMBOUR est réellement un prodige et que tous les habitans de la Nouvelle-Orléans devraient aller l'entendre tandis qu'il est parmi nous.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Mardi soir.

Séance à l'heure accoutumée. Nombre des membres présens: huit.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire dans lequel ce magistrat expose les motifs qui le portent à refuser sa sanction à la résolution en vertu de laquelle la Place Congo est affectée à l'Etat à condition qu'il y utilise le Palais du Gouvernement. Le maire reconnaît pas aux Conseils le droit d'aliéner une place publique; il ne croit pas non plus qu'il est sage de diminuer le nombre déjà si limité des places de la Nlle-Orléans. Ces espaces vides au milieu du dédale des rues sont la seule promenade des habitans de la ville pendant les chaleurs des mois d'été. Le maire dit ensuite que les représentans et sénateurs de la Nlle-Orléans à la Législature lui ont écrit que le gouvernement ne serait transporté dans cette ville qu'autant que les Conseils fourniront gratuitement à l'Etat le terrain et les bâtimens nécessaires. Bien qu'il soit à désirer que le siège du gouvernement soit établi à la Nlle-Orléans, cependant cet avantage serait acheté trop chèrement aux conditions qu'on veut nous imposer. Il s'agirait tout simplement pour la ville de contracter une dette de trois ou quatre cent mille piastres! Cette générosité de notre part effraierait nos créanciers. La Législature autoriserait la ville à émettre des bons, mais c'est là une ressource dont il est prudent de ne pas user. Les Conseils devraient, en ce moment, s'abstenir de voter toute nouvelle allocation à cause de l'état embarrassé de nos finances.

M. Lugenbuhl propose de maintenir la résolution malgré les objections du Maire.

M. Gasquet croit qu'il serait plus convenable de délibérer sur les objections du Maire, et de s'enquérir de la légalité de la résolution.

La résolution et le veto sont enfin référés à un comité spécial chargé de consulter l'avocat de la ville.

Une communication du wharfinger du deuxième district, demandant que le privilège de se servir de chevaux pour décharger les navires soit étendu à ce dernier district, est référée au comité des rues et débarcadères.

Le Dr. J. B. Copes envoie sa démission comme directeur des écoles publiques du premier district.—La démission est acceptée.

M. Converse, au nom du comité de finances auquel avaient été référées les résolutions de l'assemblée des ouvriers, déclare dans son rapport qu'il n'a pas été imposé de taxe sur tous les ouvriers, comme le disent les résolutions de ladite assemblée, mais sur les maîtres ouvriers.

M. Clark présente une résolution autorisant le contrôleur à adjuger au rabais le marché pour la construction de trottoirs dans la rue du Maine, depuis la rue Miro jusqu'à Broad Street.—Adoptée.

M. Burke présente une résolution autorisant le Maire à inviter M. Fillmore à visiter la Nouvelle-Orléans.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

BUREAU DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

Ce Conseil s'est réuni hier.

Une communication du commissaire des rues informant le Conseil que plusieurs poursuites avaient été instituées contre certaines personnes pour contravention aux ordonnances, est référée au comité des finances.

La question de l'élargissement de la rue Calliope, de la rue Howard à la rue Galvez, aux frais de la compagnie du chemin de fer de Jackson, a été prise en considération et mise aux voix. Dix membres ont voté pour et six contre. Le président ayant décidé qu'il fallait la majorité des deux tiers, le Conseil en a appelé de cette décision par 11 voix. La résolution a été conséquemment rejetée.

Sur motion, un comité a été nommé pour faire un rapport sur la proposition la plus admissible de relier les extrêmes de la ville par des chemins de fer.

Une résolution enjoignant au maire de présenter un mémoire à la Législature pour autoriser l'émission de bons, au montant de $150,000, pour la réparation des marchés de la Place Jackson et de la Place Lafayette, a été déposée indéfiniment sur le bureau, quoique cette autorisation puisse être obtenue.

Une résolution autorisant le comité sur les rues et débarcadères à employer un commis à raison de $600 par an, a été référée à un comité.

Le Conseil décide qu'une somme de $4000 sera consacrée à l'achat d'une maison de cour &c. dans le quatrième district.

Plusieurs pétitions sont lues et référées à des comités.

La démission de M. Copes, comme directeur des écoles, est acceptée.

D'après les rapports soumis, il a été collecté comme amendes imposées par les recorders, les sommes suivantes, durant le mois de février:—1er district, $100. 3me district, $82 50. 4me district, $40 75.

On lit une communication du recorder des Assurances, demandant que des moyens plus efficaces soient employés pour donner l'alarme en cas d'incendie. Le Conseil décide, en attendant, que toutes les cloches des églises devront être mises en branle lorsqu'éclatera un incendie.

Le comité de finances fait un rapport en faveur de l'autorisation à accorder au maire pour approuver certains actes de vente de terrains de la batture.—Adopté, ainsi que divers comptes de dépenses courantes.

Le Conseil décide que des plates-formes seront établies sur la Levée pour recevoir les sucres; et rejette la proposition d'établir un pont sur le Nouveau Canal. Il porte à $35 par mois le salaire des travailleurs employés aux rues.

Le Conseil décrète qu'on n'exigera plus à l'avenir le dépôt de $25 de la part des contracteurs, mais qu'ils auront à signer les contrats et à fournir les sécurités demandées immédiatement après l'adjudication qui leur sera faite.

Après quelques autres travaux peu importants, le Conseil s'ajourne.

THEATRE D'ORLEANS.—La représentation de demain est au bénéfice de M. Graat; elle se composera de *Lucie de Lammermoor*, opéra de Donizetti; de *Titi à la représentation de Robert-le-Diable*, chansonnette comique; et du délicieux vaudeville: *une Passion à la vanille*. Le bénéficiaire aura salle comble. Bien qu'il n'occupe que le second rang au théatre, on connaît son zèle, son bon vouloir et son infatigable activité. Ses constans efforts pour plaire au public méritent de la part de celui-ci un encouragement.

CONCERT D'ADIEU DE OLE BULL—Ole Bull donnera ce soir son dernier concert, et le programme que nous publions plus loin est riche de promesses. Le grand violoniste exécutera ses brillantes variations sur des thèmes de *Romeo et Juliette*, sa fantaisie sur le *Nel Cor piu*, de Paesiello, une fantaisie passionnée sur des thèmes de la Favorite et de la Somnambule, ainsi que son admirable Carnaval de Venise. Strakosch, qui devient de plus en plus populaire et dont le talent si pur et si élevé semble grandir chaque jour, jouera sur le piano une grande fantaisie dramatique et le charmant morceau de sa composition qu'il a intitulé *Le Bougo*. Mlle Patti chantera la grande cavatine d'Ernani, le chant de la Bayadère, le chant des Oiseaux et le chant des Pâtres. Nous nous attendons à une foule immense.

MME BOSTWICK.—Le concert donné lundi par Mme Bostwick avait réuni dans la salle des Odd Fellows une foule considérable, et nous avons été heureux de voir enfin apprécier à sa juste valeur le talent remarquable de cette cantatrice. Elle donne jeudi soir un dernier concert à la Nouvelle-Orléans, dans la magnifique salle de l'Institut des Artisans, rue Philippa; nous espérons que l'auditoire ne sera pas moins nombreux que celui de lundi. Mme Bostwick sera secondée par MM. Appy, Siede, Braun, Martellini et Thillow, sans oublier la gentille Mlle Oliver. La bénéficiaire chantera entre autres morceaux la mélodie sacrée: *I know that my Redeemer liveth*, et *Casta Diva*, de Bellini.

LE JEUNE TAMBOUR.—Qui n'a entendu parler de ce jeune prodige? Après en avoir entendu parler nous sommes allés l'entendre hier soir dans la salle de l'Armory, et nous avons été émerveillés de son habileté extraordinaire. Cet enfant de quatre ans, à peine plus haut que le tambour sur lequel il fait jouer d'agiles baguettes, obtient des effets surprenants. Il est impossible de rendre compte de ce que l'on éprouve. A voir ce tout jeune enfant, on est d'abord tenté de croire qu'il ne pourra même pas soutenir le poids de la caisse. Mais au premier roulement il électrise la foule et grandit aussitôt aux yeux des spectateurs les moins portés à l'enthousiasme. Il n'y a rien d'étonnant quand on se rappelle que cet enfant a triomphé des tambours les plus renommés de l'armée régulière. Nous aurons l'occasion de revenir sur son compte. En attendant, nous croyons devoir dire qu'il donne aujourd'hui, à 11 heures du matin, une séance à l'intention des enfants.

TEXAS.—Le steamer Yacht nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 4 du courant. La température est extrêmement douce dans tout l'Etat: les arbres fruitiers sont en pleine floraison et les prairies ont reverdi.

Le général M. Hunt est retourné à Washington et fait tous les préparatifs nécessaires pour commencer le chemin de fer de Richmond: $300,000 d'actions ont déjà été prises à Galveston.

Toutes les rivières du Texas sont hautes en ce moment: on craint que la plupart des ponts ne soient emportés.

Les Indiens ont pillé les habitations situées sur les bords du Tabanal.

Le colonel Chambers est annoncé dans le Western Texas comme candidat à la place de Gouverneur.

RIO-GRANDE.

Par l'arrivée du steamer *Yacht*, nous avons reçu des journaux de Brownsville jusqu'au 23 février. Ils sont à peu près dépourvus d'intérêt, et quant aux nouvelles mexicaines qu'ils renferment, nous les avons déjà reçues par une autre voie.

Le *Flag* annonce que Carvajal a renoncé à ses projets et que les hommes qu'il avait à sa solde sont retournés à la charrue. L'ordre est donc entièrement rétabli sur la frontière.

Un nouveau journal vient d'être établi à Matamoros; il a pour titre: *El Gallo Matamorense*. Le *Flag* adresse des complimens très flatteurs à ses nouveaux confrères, à qui il reconnaît du talent et de l'habileté.

Un certain nombre d'Indiens ont fait dernièrement leur apparition sur les bords du Rio-Grande, à seize milles au-dessus de Belville, et après avoir massacré deux hommes, blessé un autre et fait prisonnier un quatrième, se sont enfuis avec tous les chevaux des habitations voisines. Les habitans se plaignent de la négligence du gouvernement, et ils déclarent qu'ils seront obligés de s'éloigner de la frontière si on n'envoie pas un plus grand nombre de troupes pour les protéger.

MEXIQUE.

Nous avons reçu par le brick *Tehuantepec*, capitaine Brown, venant de Vera Cruz, des dates de cette ville jusqu'au 25 février et de la ville de Mexico jusqu'au 12. Les journaux contiennent des nouvelles d'un grand nombre de provinces qui ont donné leur adhésion au plan de Jalisco. Nous avons sous les yeux une douzaine de *pronunciamientos* à cet effet; la plupart accordent de grands éloges à Santa Anna qui a *bien mérité* de son pays, comme il est dit dans ces *pronunciamientos*. Nos lecteurs savent déjà que les autorités civiles et militaires du département et de la ville de Vera Cruz ont souscrit au plan de Jalisco; nous avons remarqué un document auquel sont attachés les noms des divers signataires. Nous avons déjà publié que le général Uragas, au nom de la République a adressé au général Santa Anna une lettre dans laquelle il l'invitait à revenir au Mexique. Un comité composé du colonel Don Antonio Corona, de Don Viriano Beltran, de Don Miguel Lerdo de Tejada et de Don Juan Eur. Gomentes, a été nommé pour aller recevoir le général Santa Anna à Vera Cruz. Corona prendra le commandement de la garnison de cette dernière ville, Beltran et Tejada en auront l'administration, et Gobentes se mettra à la tête de la Garde Nationale.

La mort du général Bustamente est confirmée.

MISSISSIPI.—Le gouverneur Foote vient de publier une proclamation ordonnant l'élection de cinq membres du Congrès.

HAVANE.—Le brick Kite, capitaine Roderick, arrivé hier soir de la Havane, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 20 février. Rien de nouveau.

Chronique Locale.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—M. P. S. Warfield, avocat de M. S. Trépagnier, a présenté hier un writ de *mandamus* requérant M. F. M. Crozat de déduire les raisons pour lesquelles il ne livrerait pas de suite les registres à M. Trépagnier, nommé dernièrement Annotateur des Naissances et Décès. Le writ se plaidera vendredi prochain.

ACCUSATION DE FAUX.—Thomas Hubbard dit Elisha Stephens, a été arrêté hier dans le premier district. John McRae déclare que l'accusé a présenté, lundi à la maison McRae, Collinan & Co. de la part de Fulton & Hensley, une lettre dans laquelle ces messieurs leur annonçaient qu'ils avaient, à l'ordre de Stephens, 144 balles de coton, et que le dit Stephens désirait qu'une avance lui fût faite sur le presque totalité de sa consignation de coton vaut de cinq à six mille piastres). La lettre est datée de Lavacca, 26 février 1853. Le plaignant déclare que la signature de MM. Fulton & Hensley a été contrefaite. Stephens a été écroué, l'examen de l'affaire aura lieu mardi prochain.

VOL DE COTON.—Joseph Hindel et John Lamprecht ont comparu hier devant le recorder Génois. M. P. G. Collins les a accusés, il y a quelques jours, d'avoir volé quelques balles de coton sauvées de l'incendie du bateau à vapeur *John Seasry*. Le coton a été trouvé chez eux, mais les accusés ayant prouvé qu'ils n'avaient pas eu l'intention de les voler, le recorder a exigé qu'ils fournissent chacun un cautionnement de $100 pour répondre de leur comparution devant la Première Cour de District.

AFFAIRE D'HOMICIDE.—Lake Burk a comparu hier devant le recorder Winter sous l'accusation d'avoir causé la mort de l'esclave Harry, appartenant à M. D. Yansey. Les témoins ont dit que le 15 février, Burk a frappé le défunt à la tête, qu'il fut renversé et que le dray qui était chargé de coton lui était passé sur le corps. Harry mourut au bout de quinze jours et le jury déclara qu'il avait succombé à la blessure que lui avait faite Burk. Le recorder a renvoyé l'accusé devant la Première Cour de District.

VIOLENT ASSAUT.—P. A. Dupin s'est présenté hier au bureau du recorder Génois et a déclaré que A. Cundos lui a porté des coups de canne au coin des rues Ste-Anne et Tréme. Le plaignant montra le rachet la lettre, qui a été faite, et dont il a une blessure à la main tandis qu'il essayait de s'emparer de la canne. L'affaire n'a pas encore été appelée.

VOL.—John Borus a été arrêté hier dans le Premier District, sous l'accusation d'avoir enlevé une somme de $14 chez Elizabeth B. H. à l'encoignure Toulouse et Dauphine. Le recorder ne s'est pas encore occupé de l'affaire.

NOYÉS.—Nous avons dit que, lundi après-midi, deux matelots ont tombés d'un bateau de remorque et ont noyés. Nous apprenons aujourd'hui que le second matelot, dont nous ignorons le nom, pourrait avoir échappé.

ARRESTATION.—Un soldat de l'Armée des Etats-Unis du nom de Daniel McCann, a été écroué lundi soir pour avoir attaqué la charrette de John Neil sur la Levée et menacé de frapper le cocher. L'accusé ne possède pas toujours toute sa raison.

L'esclave Jim a été arrêté hier dans le deuxième district, à la demande de M. Germain, qui l'accuse d'escroquerie. Le recorder a condamné l'esclave à recevoir vingt coups de fouet.

Thomas Murphy et Maurice Murphy ont été conduits hier devant le recorder Winter pour avoir volé une caisse de tabac à Joseph Stevens dans la rue Marché. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder.

Joseph Stevens a été envoyé hier, par le recorder Winter, devant la Première Cour de District pour avoir assailli G. Fouchère.

Les nommés Tracy et Wagner ont été arrêtés hier dans le premier district pour avoir volé du café sur la levée.

Renvoi de Concert.

Mme EMMA G. BOSTWICK informe respectueusement les citoyens de la Nouvelle-Orléans et ses amis, qu'à la demande de nombre de personnes, et par suite de l'indisposition de M. Siede, son CONCERT n'aura lieu que jeudi soir, 10 mars, au Mechanic's Hall, au lieu de ce soir.

VENTE DE LIVRES.—La manière imaginée par M. Spear pour disposer de ses livres est tout ingénieuse et exclue surtout toute idée d'injustice. Chaque reçu livré à l'acheteur correspond à une enveloppe portant l'indication d'un ouvrage; lors que la vente sera terminée, il suffira de présenter son reçu pour recevoir une de ces enveloppes et connaître l'ouvrage auquel on a droit. M. Spear est un citoyen fort estimable et nous espérons que le concours de ses amis et du public ne lui fera pas faute dans cette circonstance.

Nous appelons l'attention des habitans et du public sur la continuation de la vente d'esclaves et propriétés succession d'Auguste Lesasse, grande valeur, d'A Lesassier et Auguste Lesasse, dont leurs créanciers.—Cette vente de syndic, passible et sans réserve, continuera aujourd'hui 9 mars 1853 à midi, à la Rotonde de la Bourse St-Louis, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

L'AMNISTIE.

Une amnistie est annoncée. Nous en acceptons avec bonheur la nouvelle. Nous n'avons jamais nié son mérite, à cet égard, la bonne intention de l'Empereur. Il a souffert; la souffrance enseigne toujours la compassion. La politique, cette Némésis souvent implacable, a pu lui conseiller un jour de rigueur. Ce jour est passé. Nous en avons pour garant le langage que la *Presse* a cru pouvoir tenir. Nous n'avons pas besoin de réclamer pour nous le bénéfice du précédent.

Nous ne chercherons pas si les déportés ont été ou n'ont pas été jugés. Nous n'aurions pas d'abord la liberté de dire ce qui convient à la dignité de notre opinion. Et eussions-nous cette liberté, nous garderions encore le silence. Nos lecteurs ou comprendront la raison. Nous désirons sincèrement l'amnistie, et la désirant, nous ne voulons pas flatter le pouvoir, à coup sur, nous ne voulons pas non plus le blesser. Sans doute, si nous écoutions nous ne savons quel mauvais égoïsme, nous prendrions facilement notre parti de la déportation. Nous avons lu l'histoire, et nous saurions attendre.

Mais nous rougirions de nous-mêmes si, en présence de tant de familles brisées par l'exil, nous cherchions un seul instant à battre monnaie sur leurs souffrances au profit de nos idées. Dieu nous préserve de dire jamais, même dans le secret de notre conscience, aux hommes exconmuniés de leur pays, en partie pour nos propres convictions: Vous avez tiré le mauvais numéro. Le sort vous a désignés pour l'exil. Partez, et surtout prenez en patience votre destinée. Cette épreuve tournera surement un jour à l'avantage commun. Puisque aussi bien la blessure est faite, laissez-la saigner. Nous avons été assez heureux pour vous survivre sur le sol de la patrie. La foudre qui vous a frappés n'a fait, Dieu merci, que nous effleurer en passant. Aussi nous profitons de cette bienveillance du destin à notre égard pour vous prêcher la résignation. Tranquillement assis à nos foyers, au milieu des nôtres, nous sommes volontiers, comme vous pouvez le voir, les stoïciens de votre infortune.

Franchement nous ne poussons pas jusque là l'esprit de parti. Nous mettrons toujours un intérêt d'humanité au-dessus d'un intérêt d'opinion.

A quoi bon, d'ailleurs, discuter contre une partie du public tel ou tel principe de justice? Il y a des temps où l'on vit dans un tel brouillard d'idées, que toute notion du vrai ou du faux semble être effacée de l'esprit? Où est la vérité? où est l'erreur? Voilà une vérité, dites-vous, il n'y a pas longtemps; les sages l'ont trouvée, les législateurs l'ont écrite, les révolutions l'ont reconnue, les peuples l'ont saluée. Elle est donc désormais incontestable, immuable, inviolable, sacrée comme une religion. Et si par impossible une voix sortie de l'ombre venait à la contester et à l'outrager au vu et au su de la justice humaine, le juge se lèverait de son siège pour déchirer sa robe de douleur.

Vous l'avez cru, et vous vous êtes couché sur cette croyance. Et le lendemain, au réveil, la vérité d'hier, acclamée par tous les maîtres de la pensée, gravée à tous les carrefours de la cité, sur le marbre et sur l'airain, n'était qu'une erreur, une illusion, une fiction, la trace vaporeuse du fantôme évanoui dans l'atmosphère. Le temps le veut ainsi. Tenez, tout récemment, un journal né pour le compliment n'a-t-il pas ressuscité, dans nous ne savons quel style béat, la doctrine du salut public, que nous avions crue pourtant ensevelie à tout jamais, le 9 thermidor, dans la fosse de Robespierre. Et, plus récemment encore, avons-nous rêvé, ou avons-nous bien entendu ce que nous allons répéter!—quelqu'un a invoqué, dans le sanctuaire du droit et sous l'image du Christ, l'autorité de Machiavel.

Comment se fier après cela au raisonnement? Comment ramener la foule à la vérité? comment remettre un principe debout? Nous ferons donc de l'amnistie une simple question de sentiment. On peut soutenir, à ce qu'il paraît, le pour et le contre en politique. Tu as raison, j'ai raison, nous discuterons à l'infini jusqu'au jour où le suprême argument viendra trancher la querelle. Mais dans l'ordre du sentiment il n'y a pas de paradoxe possible. Le cœur dit: l'homme n'est pas fait pour souffrir. Aucune argumentation ne saurait prévaloir contre cette parole de nature. S'il est quelqu'un pour prétendre le contraire, qu'il se lève, celui-là, et qu'il dise son nom pour tenir compagnie un jour au nom de De Maistre dans le ciel des bourreaux réels ou métaphysiciens.

Si donc l'homme n'est pas fait pour souffrir, et si toutes les fois que l'homme souffre quelque part, la vue ou la certitude de la douleur est une douleur par contrecoup pour le reste de la société, la cause de l'amnistie alors est gagnée. Car tôt ou bien au fond ce qu'est l'exil? [illegible] la déportation? Nous ne parlerons pas ici de l'aventure de la prison, de la traversée, de la, [illegible] de l'entrepont, simple préface d'un livre bien autrement douloureux pour qui [illegible] qu'on a pu lire écrite mais quelques feuillets épars.

Notre pauvre de l'exilé une fois arrivé à destination. Il est là de l'autre côté de l'immensité, dépaysé de corps et d'esprit. C'est un nouveau climat, c'est un nouveau soleil. Il n'y a rien là dont sa fibre ait l'habitude, rien qui soit une connaissance ou une sympathie, pour son regard. La nature parle autour de lui une langue étrangère. Il doit recommencer à vivre en quelque sorte, et pour cela recouvrer ce qui lui reste à vivre de sa vie passée. Il doit rompre avec lui-même. Mais en attendant, le vieil homme plié de longue date à une autre hygiène, résiste à cette invasion de vive force d'une nouvelle existence. Dans ce milieu imprévu où il est subitement plongé, il souffre par la respiration, il souffre par l'épiderme. L'air tout entier autour de lui est un bourreau invisible, acharné à lui infliger chaque jour la torture.

Voilà le premier supplice du déporté, voici maintenant le second. L'exilé est jeté là! Sa peine est indéfinie, ou plutôt sa véritable peine est l'incertitude. Le climat sans doute est cruel; l'incertitude est encore mille fois plus cruelle à l'exil. La pensée d'un avenir certain entre toujours dans chacune de nos actions. Car pour vouloir il faut avoir confiance dans le lendemain chargé d'exécuter notre volonté. Or, comme la vie est une aspiration, comme le passé n'est plus, comme le présent n'est déjà plus, que faites-vous lorsque vous retirez de l'âme d'un homme l'idée d'avenir? Vous tuez cet homme au moral, vous le mettez en face du néant, vous le précipitez dans ce gouffre par cette porte où le Dante avait écrit: Laissez ici l'espérance.

Si encore aucune grâce n'était donnée çà et là l'exilé finirait peut-être par accepter la morne volupté du désespoir; il ramènerait son manteau sur sa tête et il attendrait, enveloppé de son deuil, une délivrance qui n'a besoin de la signature d'aucun ministre. Mais la vision de la liberté, sans cesse promenée au regard des exilés, et sans cesse retirée lorsque leurs mains croient la saisir, est en réalité la souffrance du mirage: c'est la soif irritée par la déception, c'est l'espérance allumée pour être trompée, c'est l'âme attristée de tout ce qu'elle a entrevu, la réalité d'accord avec l'illusion pour aggraver le supplice, une double torture, en un mot, dans une seule expiation.

Avez-vous lu autrefois cette histoire de naufrage? Le radeau flottait au milieu de l'immensité sous un monceau de corps humain. La mer allait et venait, balayant de son écume le pied de cette montagne de la mort et emportant à chaque flot un soupir d'agonie. Quelques-uns cependant respiraient encore, mais, fatigués de lutter, ils oubliaient la vie, la tête roulée dans leur linceul. Tout à coup, une voix sortit de ce cimetière flottant qui criait: Une voile à l'horizon! Les restes d'hommes qui étaient là écartèrent leur linceul pour regarder une fois encore le vide immense dont ils étaient les prisonniers. Ils virent en effet une voile à l'horizon; elle apparut un instant et disparut aussitôt. Ils retombèrent dans leur agonie et maudirent au fond de leur cœur cette ironie de la destinée. Ils étaient morts déjà. Pourquoi cette voile venait-elle les ressusciter comme pour leur donner une nouvelle occasion de mourir?

Nous n'exagérons pas. Nous avons eu dans les mains de tristes confidences sur les angoisses des exilés. Ce n'est pas l'homme ici qui est cruel, c'est le fait contre l'intention de l'homme, comme il arrive le plus souvent. Lorsqu'on a essayé le supplice nouveau de l'exil, on en ignorait la portée. De l'erreur, bientôt effacée, nous l'espérons, par l'amnistie. Si après cela on veut encore maintenir la déportation politique dans le catalogue de la pénalité, nous demandons pour notre compte une seule garantie, c'est que le ministre qui aura signé la décret ira s'assurer de temps à autre par lui-même du sort des exilés. Alors l'humanité aura sa sauvegarde.

Et à ce sujet, qu'on nous permette de rappeler un souvenir du siècle dernier. Il y avait en ce temps-là au fond de la France et au bord d'un marais une tour solitaire, sombre et muette, ouverte seulement par le sommet à la neige et à la pluie de l'hiver. Qui pouvait habiter cette tour de mystère gardée nuit et jour par une sentinelle? Nul ne le savait.

On disait vaguement qu'un certain nombre de femmes accusées de calvinisme avaient passé autrefois le seuil de la prison. Les vieillards racontaient même,—ah! l'histoire est une larme perpétuelle,—qu'ils avaient vu des jeunes filles de sept ans parmi les victimes. Mais les prisonnières étaient elles mortes ou vivantes? Aucune voix ne pouvait percer la pierre de la muraille. Seulement de temps à autre il sortait de la un cercueil. Voilà tout ce qu'on savait. L'Europe apprit un jour l'existence de ce gouffre des malheureuses qui avaient pu encore survivre au supplice. Cette grâce lui fut refusée. Longtemps après,—combien moururent dans l'intervalle!—un maréchal de France voulut voir cette prison d'Etat. Il fit ouvrir la tour et il entra. Ce qu'il se passa alors dans son âme, Dieu seul pourrait le dire; car en voyant les restes humains qui n'ont plus de nom dans aucune langue, cet homme de guerre trempé au feu n'eut plus la force de parler aux spectres descendus à la mort; il ne put que leur faire signe de la main. On lui ordonna depuis de réintégrer les victimes dans leur prison. Il répondit: J'ai fait mon devoir ... Il est presque inutile de dire qu'il fut disgracié ... Il est presque nombre; il se vu pas revenu. Et, comme il faut que la leçon soit complète, nous dirons à M. de Guéronnière, qui a fait alliance, nous croyons, avec la famille de Boissy-d'Anglas, que l'aïeule du célèbre conventionnel était enterrée, pour raison d'Etat, au fond de la tour de Constance. Si M. de la Guéronnière avait connu ce fait hier matin, il n'aurait peut-être pas laissé écrire dans le *Pays* un article équivoque pour marchander l'amnistie, toujours sous le prétexte de salut public. EUGÈNE PELLETAN.

Les inhumations précipitées.

Le titre et le sujet de cet article n'ont rien de bien réjouissant. Aussi n'est-ce pas de gaîté de cœur et par pure fantaisie que nous l'abordons. Pour que nous nous occupions du danger des inhumations précipitées et des moyens de prévenir ce malheur, le plus terrible et le plus mystérieusement épouvantable qui puisse frapper une créature humaine! il ne fallait rien moins que la publicité donnée dans ces derniers temps à des faits affligeans; il ne faut rien moins que la proposition formelle faite par M. le docteur Crimotel du Tilloy. Il est presque inutile de dire que l'examen de ce travail au point de vue scientifique, ce qui nous est interdit par notre ignorance, mais le seul point de vue humain et en quelque sorte administratif.

L'article 77 du code civil détermine que l'inhumation d'un cadavre ne peut avoir lieu que vingt-quatre heures après la constatation de la mort. La science considère comme un fait incontestable que ce délai est insuffisant et que la mort apparente, pouvant simuler tous les symptômes de la mort réelle, peut se prolonger au delà de ce terme. Faut-il modifier l'article du code civil et fixer à l'inhumation un délai plus long? Nous ne le pensons point et ne saurait adopter en pareille matière une règle commune et invariable. Lorsque la mort est scientifiquement constatée, lorsqu'elle est incontestable, la promptitude de l'inhumation est une mesure d'hygiène publique à laquelle la piété des familles consent sans répugnance. Mais quels moyens employer pour constater avec certitude la mort réelle et la distinguer sûrement de la mort apparente?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette question préoccupe les savans, les moralistes, les législateurs. En 1792 un membre de l'assemblée nationale proposa l'établissement des maisons mortuaires où les cadavres seraient déposés jusqu'à ce que la certitude de la mort fût acquise. Ce projet a été repris et soumis à l'administration il y a quelques années. Mais les frais considérables d'une pareille création, et, par-dessus tout, la crainte de blesser le sentiment des familles en les contraignant à une séparation de cette nature, ont fait successivement repousser ces projets.

Pourquoi d'ailleurs des maisons mortuaires, et quelle serait leur utilité, puisqu'il est prouvé aujourd'hui que la mort apparente peut non-seulement se prolonger pendant un grand nombre de jours, et qu'elle peut, dans certains cas, revêtir tous les symptômes de la mort réelle, y compris celui que l'on a considéré jusqu'ici comme le plus infaillible, c'est-à-dire la décomposition et la putréfaction? Les gouvernemens eux-mêmes qui ont établi des maisons mortuaires telles qu'on les voit à Mayence, Vienne, Dresde, Berlin, Francfort, etc., songent à recourir aux moyens nouveaux, aux agens énergiques découverts par la science moderne, c'est bien le moins que nous fassions comme eux.

Ces moyens, ces agens, c'est l'électricité. Les hommes les plus éminens, les docteurs Marc, Nysten, Orfila, etc., s'accordent à affirmer que l'absence de contraction des muscles sous l'influence du galvanisme permet de croire que la vie est complètement éteinte. Leur opinion, corroborée par les expériences intéressantes de M. le docteur Crimotel du Tilloy, est que l'épreuve par le galvanisme est la plus sure de toutes, et que les corps devraient être portés en terre, alors seulement que la pile de Volta n'aurait plus produit d'effet sur eux.

C'est cette épreuve dont il s'agirait de provoquer l'application générale et égale. Dans l'état actuel de la science, cette épreuve sur les muscles d'un cadavre peut être faite, soit avec une pile, soit avec un appareil magnéto-électrique, en très peu d'instans. Autrefois une pareille épreuve n'aurait pu être tentée qu'en pratiquant l'incision de la peau pour arriver aux muscles: c'est dire qu'il ne fallait pas même songer à la proposer, et à plus forte raison à l'imposer aux familles. Mais aujourd'hui on est arrivé à pouvoir stimuler les nerfs et les muscles, même alors qu'ils sont situés profondément, sans la moindre incision ni piqûre, sans la moindre altération de l'épiderme.

Si ces progrès de la science sont avérés, si les expériences faites sont réellement concluantes, nous pensons que l'administration doit prendre l'initiative d'une réglementation nouvelle en une matière si grave et si délicate.

Savez-vous rien de plus effrayant que la pensée seule d'une inhumation précipitée? Se faitou une idée de l'épouvantable torture d'un infortuné, victime d'une erreur, et se réveillant, dans le tombeau, d'une léthargie plus ou moins longue? Nous citions nous-mêmes dernièrement, et il arrive souvent que la presse quotidienne cite des faits de cette nature. L'histoire en a recueilli dont l'authenticité est incontestable, et qui démontrent, beaucoup mieux que nous ne saurions le dire, la nécessité de prévenir le retour de pareilles calamités. Nous ne sommes plus au temps, Dieu merci, où les médecins les plus illustres portaient le scalpel sur des cadavres dont la mort n'était pas irrévocablement constatée. Qui ne se rappelle Vesale, le chirurgien de Charles-Quint, faisant l'autopsie d'une femme qui n'était qu'en syncope, et qui jeta un cri de douleur et d'épouvante au premier coup de scalpel. Pour expier cette faute involontaire, Vesale entreprit un voyage en Terre-Sainte; mais le malheur n'en existait pas moins.

Le docteur Jean Scott, à Cologne, ne s'est-il pas rongé les mains et brisé le crâne dans son cercueil? Le cardinal Spinosa, ministre de Philippe II d'Espagne, que l'on crut mort, ne portait-il pas la main au rasoir du chirurgien qui allait l'embaumer et pratiquer les incisions nécessaires? Ambroise Paré, le chef illustre de notre école de médecine, ne cite-t-il pas des faits analogues? Le célèbre anatomiste Winslow, professeur à Paris, qui était lui-même été deux fois enseveli, ne raconte-t-il pas ce fait horrible d'une dame d'Orléans ensevelie avec une bague au doigt: Un domestique veut ravir cette bague, la raideur de la main fait obstacle, et ce misérable coupe le doigt; la dame s'éveille, et six ans après cet événement, elle le racontait elle-même et montrait sa main mutilée.

L'histoire a enregistré des faits de ce genre par centaines, et ceux que nous venons de rappeler ne sont pas les plus émouvans et les plus horribles. Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire naître l'horreur que présente l'idée d'une inhumation précipitée, d'une erreur aussi funeste; on n'épargne que trop une pareille horreur, et nous n'avons d'autre but ici que de mettre en lumière le travail de M. le docteur Crimotel, travail qui confirme l'opinion des maîtres les plus illustres, et qui, s'il était l'objet d'expériences décisives et officielles, pourrait devenir le point de départ d'une réglementation nouvelle des services d'inhumation. Nous ne pensons pas que la constatation de la mort réelle par les procédés électro-magnétiques puisse être pour les municipalités une charge fort lourde. Les familles ne refuseraient pas, devant le paiement d'une somme qui serait pour elles de dissiper de douloureuses angoisses en constatant d'une façon irrécusable la réalité de la mort.

L'électricité, ou plutôt le fluide électrique, a une analogie si frappante avec le fluide nerveux, que ces deux principes peuvent être considérés comme identiques. L'application de ce fluide servirait, non seulement à constater la mort, mais à rappeler à la vie dans tous les cas où elle ne serait pas absolument éteinte.

C'est aux administrateurs qu'il appartient de résoudre cette question, dont l'importance est si grande. La science a dit son mot. La presse fait son devoir en le propageant.

(Journal français.)

A MM. les Editeurs de l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans.

Messieurs,

Veuillez, je vous prie, insérer dans votre journal la réponse suivante au *communiqué* publié dans la *Semaine*, en date du 6 mars 1853, signé par "Francisco Gomez."

Il est vrai que j'ai obtenu un jugement par devant la Cour présidée par le juge Richardson contre Mme L.... pour deux mois de loyer de ma maison qu'elle occupe en vertu d'un bail passé entre nous le 3 octobre dernier, pour le terme d'une année à raison de $45 par mois, mais je déclare que F. Gomez s'est trompé en publiant que j'aie, à aucune époque, donné ordre, soit au constable ou à son député M. Smillon, de saisir les meubles de Mme L.... et encore moins de la dépouiller des effets nécessaires à son ménage. Mon avocat, M. Z. Latour, est celui qui a agi dans toute cette affaire, et ses ordres au député constable ont été de saisir les meubles de Mme L.... pourvu qu'ils excédassent en valeur la somme de $250, et aussi de saisir, dans tous les cas, les objets de luxe en possession de Mme L.... non nécessaires à son ménage. La question relative à la valeur des meubles saisis est encore sous considération, cette juge n'a pas décidé que les meubles n'excédaient pas en valeur la somme de $250. Dans cet état de choses, je suis étonné que M. Gomez s'occupe d'une affaire qui lui importe fort peu, et qu'il ait cru devoir stigmatiser ma conduite dans l'exercice de mes justes droits. Je saisirai cette occasion pour faire savoir au public que M. Gomez, sous-locataire et pensionnaire de Mme L.... a entrepris pardevant la Cour du juge Richardson une tierce opposition à l'effet de réclamer une partie des meubles saisis comme siens, mais il paraît lui prouver, à l'audition de la cause, qu'à l'époque de la saisie, il devait lui-même à Mme L.... le loyer de sa chambre, et que, par conséquent, ses meubles étaient aussi bien que ceux de Mme L.... également assujettis à mon privilège de propriétaire.

Je suis très respectueusement votre très obéissant serviteur,

DOMINIQUE LANATA.

N le Orléans, 7 mars 1853.

La personne qui est atteinte de dyssenterie, de nervosité, faible et abattue, elle est vraiment digne de pitié. Cependant il ne faut pas désespérer. Quelles que soient sa faiblesse et son irascibilité, elles peuvent être guéries par les Amers du Dr. Hofland, préparés à Philadelphie par le Dr C M Jackson. Nous promettons une prompte guérison au malade qui achètera ce remède. A vendre par J. WRIGHT & CO., 151, rue de Chartres. 4mars—12f

Le public devrait toujours accorder la préférence aux remèdes les plus efficaces; nous n'en connaissons pas de plus digne de son attention que le spécifique de MORTIMORE pour la guérison des rhumatismes; ce remède a été composé expressément pour cette maladie et remplit le but que s'est proposé l'inventeur. Que tous ceux qui souffrent en fassent l'essai et nous sommes persuadés qu'ils éprouveront du soulagement. A vendre par J. WRIGHT & Co. 151 rue de Chartres. 4 mo—6

Les médecins n'ont pu, jusqu'à ce jour, comprendre les diverses maladies de foie. Ils ont donné à quelques-unes le nom de Consomption. On a cru qu'elles étaient incurables et le malade est mort malgré les secours de la Faculté. Il n'en est heureusement plus de même aujourd'hui. On a trouvé un remède qui guérit la maladie de foie, aux quelques symptômes qu'elle se présente. Les pilules du Dr McLane, de la Virginie agissent directement sur cet organe et en chassent toutes les humeurs. Les remèdes qu'on a découverts jusqu'à ce jour n'ont pas réussi à détruire la source du mal; les pilules du Dr McLane, au contraire, font disparaître les maladies qu'engendre le foie. A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres. 4 mars—6

Vente à crédit de marchandises sèches et marchandises avariées.

Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne à la vente à crédit de marchandises sèches et marchandises avariées qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Blache & Co., No 77, rue de Chartres. Conditions libérales à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

10 mars—Succession de H. C. Cammack, propriétés de valeur, Sarah F. Atwell vs Wm C. Fowler et al, John A. Holman vs John D. Fowler et al, terrains vides et faubourg à Carrollton.

12 mars—Terrains vides et améliorés, au coin des rues Melpomène et Liberté.

12 mars—Ecuries et latrines dans la rue Perdido et St Joseph.

14 mars—Vente de syndic—J. P. Kirwin contre ses créanciers.

15 mars—2me vente annuelle des terrains de la batture.

15 mars—Succession de J. H. Coleman.

15 mars—Fulton School House.

19 mars—Terrain triangulaire au coin des rues Rampart et Nile Levée.

22 mars—Vente positive de magasins de valeur et autres propriétés foncières.

26 mars—Maison en brique grande et agréable dans la rue Laterpe.

28 mars—Bonnes terres dans la paroisse de Est Baton Rouge.

29 mars—Succession de Benjamin Whitney.

29 mars—Succession de J. T. Preston.

29 mars—Vente de Syndic—J. P. Kirwin contre ses créanciers.

30 et 31 mars—Grande vente à Jefferson de propriétés connues sous le nom de "Propriété Avart."

4 avril—Succession de Enoch Royce.

5 avril—Bateaux Poulding, au coin des rues Canal et Commerce.

Pour de plus amples détails, voir les avis. MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et cinquante lots de bois et en briques, des villes, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée, et une habitation sucrière sur laquelle se trouvent des améliorations ont été faites dans la paroisse de [illegible], aussi complet de Billiards, l'atelier et composé de 141.

ON DEMANDE une cuisinière française. S'adresser au Collège de la Louisiane.

9 mars—3

A vendre

Par J. B. Derrey, courtier, 86, rue de la Douane.

Une domestique négresse, âgée de 33 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, avec ses deux enfants, âgés l'un de 7 ans et l'autre de 5 ans.

Deux autres, âgés de 36 ans, aussi cuisinières et blanchisseuses.

Les esclaves ci-dessus sont garantis sous tous les rapports.

Aussi—Plusieurs terrains sur le canal Carondelet et diverses propriétés de valeur situées au faubourg Tremé et dans le 3d district. 9 mar

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1853.

LES personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de cette Succursale pour l'an 1853:

Wm. H Avery, Jas. W. Zacharie,
Wm. L. Lamer, A Brother,
M. Greenwood, J. T. Laville[illegible],
S. H. Kennedy, Wm Taffs,
J. Menard, A. H. May.

Et à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, Wm. H. Avery a été nommé président à l'unanimité.

9 mars—1m R. J. PALFREY, Caissier.

GRAND BAZAR:

P. MASSIP,

Rue Condé, No 55, maison Pontalba.

VIENT de recevoir par le navire Old England, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre aux prix les plus réduits.

Articles pour dames.

Jupons broderie anglaise,
Guimpes et chemisettes brodées,
Bandes jaconat broderie anglaise,
Entre Deux,
Manches jaconat et mousseline,
Mouchoirs batiste brodée,
Mouchoirs unis et à ourlets,
Gros de Naples noir et couleurs,
Gros de Naples broché riche,
Robes toulard, grande nouveauté,
Ecentails nacre et ivoire,
Gants de peau, Jouvin, à 75 cts.

Articles pour hommes.

Chemises en toile, de $40 à $75 la douzaine,
Chemises à devants de toile,
Chemises en couleurs,
Chemises en mérinos,
Caleçons en mérinos et en laine,
Casimir nouveaux dessins,
Drap noir extra-fin,
Cravates taffetas noir et couleurs, do. satin,
Devants de chemises en fil et en coton,
Mouchoirs à vignettes, imprimés,
Gants de peau, Jouvin, à $1.

1 nov

B. TATOUT & Co.

DRY GOODS. 161, RUE DE CHARTRES, ENCOIG. TOULOUSE.

Ont reçu par les navires Robert Relly, Aunawan et Annapolis du Havre, les articles suivans:

Un assortiment complet de poupées nues en peau, habillées et jouets de Paris,
Peignes à nœuds, démêloirs buffle et écaille,
Gants en peau, soie, laine, pour hommes, dames et enfans,
Soie à coudre, noire et couleurs assorties,
Galon id assorti, agrafes et serpentine laine,
Bas gris et couleurs fantaisie pour enfans,
Boutons soie pour habits, dito coul. ass. pour robes,
Bourses soie et sachets garnis en perles,
Brosses à dents, à cheveux et à ongles,
Boites à ouvrage, acajou et palissandre,
Chapelets noirs et couleurs,
Médailles or et argent, colliers fantaisie,
Bretelles, fil lustré et ganse assortie,
Cuillères métal et fer battu,
Toupies et musiques diverses qualités,
Un grand assortiment de parfumeries de Maffly,
50 grosses masques assortis.

Toujours en magasin:

Bas blancs, bleus et écrus pour dames et enfans,
Chaussons " " et rayés pour hommes et do
Fil par livre, noir, bleu et écru, de tous les Nos.
Veilleuses à l'amiante et autres,
Mouchoirs fil et façon madras,
Peignes ivoire, ciseaux, boucles &c.
Papier, encre, cirage et plumes 1re qualité,
Dépôt de poudre parfumée et de riz,
Allumettes 1re qualité, &c. &c.

18 nov B. TATOUT & Co.

LE soussigné, ayant entièrement renouvelé son stock et continuant le même genre d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivans:

500 paniers anisette superfine,
500 do do surfine,
1000 do do commune,
150 caisses curaçao superfin,
150 do do surfin,
300 caisses marasquin, divers formats,
100 paniers guignolet,
100 caisses liqueurs superfines, forme anglaise bouteilles gravées et autres.
100 caisses liqueurs superfines, do do do
300 do do fines,
100 caisses kirchenwasser, 100 do absynthe
100 caisses fruits assortis et autres,
100 caisses cerises, 50 do vin verte,
25 caisses crème de thé, 50 do Dentriek,
40 caisses absinthe importée,
10 caisses kirchenwasser importé,
50 caisses eau de fleurs d'oranger,
50 caisses Vermouth, 100 caisses vin,
80 barriques vin rouge pour famille
25 barils vin blanc,
6 quarts cognac, Louis Lebreton,
10 quarts de James Morte,
10 quarts madère, diverses qualités,
20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités
30 barils anisette commune, rose et blanche
3 boucauts rum, diverses qualités,
20 barils Magnolia whiskey,
2 barils peach brandy, 30 barils brandy.
10 barils noir animal,
50 caisses bitters et peppermint, diverses qual.
Sirops assortis, tels que: groseille, framboises ananas, orgeat, limon, gomme, vanille, &c.

6 oct F. ROUMIEU, 20, St.-Louis

RICHARD ALBRÉE & Co,

25, rue de Chartres.

REÇU par les navires Peter Marcy, Wm Nelson, Connecticut et John G. Coster, venant du Havre, un large assortiment de marchandises de printemps et de Saison:

Cotonnade françaises, calicots, [illegible], brodées, indiennes, percales, jaconats, [illegible], organdis et mousseline, barège, [illegible], [illegible], dentelles, valenciennes, [illegible], [illegible], tulle broderie anglaise, lingerie et [illegible].

Soieries: Rubans, [illegible], écharpes, chemises, cols, cravates, [illegible], assortiment de toile et [illegible], articles de chasse.

Fantaisie de Paris en [illegible].

Attendu par les navires [illegible] Hurlbut, Lowell, Dyer et Wurtemberg, venant du Havre, un complément des articles décrits ci-dessus. 18 jan

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 8 MARS.

Le marché au coton, à l'ouverture, a été calme, mais, dans le courant de la journée, la demande a été animée et les ventes se sont élevées à 10,000 balles, à des prix très fermes. La facilité du fret a sans doute contribué à cette animation. Il s'est traité hier 14,000 balles.

Inférieur,	de 6¾ @ —	Fair,	10¾ @ —	
Ordinaire,	de 6¾ @ 7¼	Fully fair,		nominal.
Middling,	de 8¾ @ 9¾	Good fair,		
Good Mid.	de 9¾ @ 9¾	Good and fine,	— @ —	
Midling fair,	10¼ @10½			

Il s'est traité aujourd'hui 1,000 boucauts de sucre: fair, de 3¾ @ 4¼ cts.—1,200 barils de mélasse ont été achetés de 22½ @ 24 cts le fût à 1re qualité; de 21½ @ 24½ cts le choix rebouilli, et de 18 @ 21 cts le gallon de la fermentée.

Le marché à la farine est languissant; les opérations comprennent 1,000 barils de $4 12½ @ $4 15 pour ordinaire, $4 25 @ $4 30 le St-Louis, et do $5 @ $5 50 les marques extra.

Il s'est vendu 7,000 sacs de maïs de 36 @ 46 cts le boisseau.

Les comestibles n'ont pas changé. Le porc rapporte de $15 50 @ $15 75 le non-inspecté et le marqué,—1,000 barils non-inspecté ont été vendus hier à peu près à $15 75 et il s'est traité aujourd'hui 500 barils, dont la plus grande partie à $15 50. La graisse est ferme de 9¼ @ 9½ cts le No 1 à 1re qualité en tierçons et barils. La graisse de qualité en barillets rapporte 9¾ cts. Le jambon est languissant; les transactions ne comprennent que quelques petits lots à 7¼ cts les plats-côtes, et d'e 8½ @ 8¾ cts les épaules.

Le whiskey n'est pas recherché à 21 cts le gallon du rectifié.

Environ 600 sacs de café ont été pris, en lots, de 9½ @ 9¾ cts la livre.

Un chargement de 6,500 sacs sel de Liverpool, en quartier, a été vendu hier 72 cts le sac.

Le change est lourd: Sterling, de 10¾ @ 10¼. Paris, 5 francs 21¼ @ 5 francs 17½; traites sur New-York, à 60 jours 1¼ @ ¾ pour cent d'escompte.

Le fret n'a pas changé. Un navire anglais a été pris pour Liverpool à ¾ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Mary Carson, Atkinson, Liverpool
Chester, Pierce, New-York
Barque Stranger, Miller, Liverpool
Brick Morning Star, Spear, Baltimore
Goelette Joséphine, Valanda, Mobile
A Flounerfelt, Strong, Passe Sabine
Steamship D J Day, Stone, Apalachicola

Arrivés Hier.

Steamship Louisiana, Smith, Galveston
Navire Susan Hicks, Gay, Liverpool
Emma Watts, Dearborn, Havre
Ravenswood, Johnson, New-York
Squantum, Crocker, Liverpool
Arthur, Main, Liverpool
Rhemia, Brewer, Liverpool
Barque Francis Watts, Dearlecer, Rio Janeiro
Juno, Edgard, Galveston
Sampariva, Posera, Sisal
Brick Kate, Radovich, Havane
Telunantepec, Brown, Vera Cruz
Goelette Bernadino, —, à la Pointe
Jno Pratson, —, à la Pointe

STEAMBOATS.

Opheia, Ure, Bâton Rouge, coton, mélasse, sucre.
Emperor, Cottet, Bayou Sara, coton, sucre, mélasse.
Josiah Lawrence, Ewing, St Louis—viandes salées farine, bœuf, pore, &c.
Georgia, Scull, Montgomery
Delta, Brackett, Cincinnati, whiskey, savon, fromage, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, &c.
E D White, Elliott, Atchafalaya
United States, Ford, [illegible]—huile, beurre, chandelle, fromage, légumes, viande salée, farine, corde, porc, farine, patates, &c.
Iowa, Morehouse, St Louis—chargement de provisions assorties.
Troy, Farquer, Rivière Yazoo
Pacific, Pitman, St Louis.

Montant le Fleuve:

Navires Lapland, Jno Garrow, New Zealand, Harlequin, Lexington, Corsica, Ebro & Chas Humberton et 7 navires—sous voiles.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Cincinnati	United States, Ford	4 h P M	
St Louis	Crescent, Young	4 h P M	
Rivière Blanche	Pioneer, Bradenburg	4 h P M	
Rivière Rouge	Duke, Parker	4 h P M	
Covington	Leontra, Dameron	10 h A M	
Mobile	Oregon, Hein	10 h P M	
Bayou Sara	Emperor, Cotton	5 h P M	
Bâton Rouge	Ophir, Ure	5 h P M	
Biloxi	Creole, Taylor	10 h A M	
Cote	J T Dowell, Sabin	10 h A M	
Rivière Atchafalaya	Magnolia, James	5 h P M	
Attakapas	Deux Castille	Midi	
Memphis	George Collier, Gardner	5 h P M	
Opelousas	Opera, Davis	Midi	
Rivière Ouachita	Frank Reefner, Koone	5 h P M	
St Louis	Jas Robb, Carroll	5 h P M	
Pittsburg	Jas Milligan, Gormeley	5 h P M	
Rivière Ouachita	New World, Moore	5 h P M	
Rivière Rouge	Post Boy, Cooks	5 h P M	
Memphis	Messenger, Bell	5 h P M	

Décédée hier, à neuf heures et demie du matin, EULALIE MARIE LOUISE, âgée de 5 ans et sept mois, fille de Jules Augustin Rousseau et de Marie Elmire Poupart. L'enterrement aura lieu ce matin, à 10 1/2 heures. Son corps est exposé chez son père, No 33, rue d'Enghien. Les amis et connaissances de la famille Poupart et Rousseau, sont priés d'assister aux funérailles, sans autre invitation.

AU LIVRE ROUGE,

56, rue de Chartres.

REÇU par le Geo Hurlbut
Eug Pelletan—Profession de Foi du 19e Siècle,
E Augier—Poésies complètes,
F Ponsard—Etudes Antiques,
D'Alembert—Œuvres Choisies,
Mercier—Tableau de Paris,
Et autres ouvrages anciens et nouveaux, reliés,

—BROCHURES—

Tableau de Paris, 1er volume complet,
La Cabane de l'Oncle Tom,
RICHARD III, édition de luxe sur papier vélin,
Mimi Pinson, Grazielle, etc etc.
Aussi, un lot de publications illustrées nouvelles, comprenant: Œuvres diverses de A Dumas, Balzac, G Sand, A. Karr, Eug. Sue, Paul Féval, P. de Kock, etc, etc, etc.

En vente chez A. PAYA & Co., 56, rue de Chartres. 9 mars

FIGUES qualité extra—47 tonneaux en débarquement de la barque Eglantine et à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

MORUE—10 tonneaux, 50 caisses, 50 demi et quarts do, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

BEURRE de Goshen—50 tinquets en débarquement, en magasin et à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

CIDRE CHAMPAGNE—100 caisses, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

ALE de Reynolds, Philadelphie—50 caisses, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

RIZ—150 tierçons, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

HARENG en caisses—50 barils, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins. 9 ms

PIMENT—200 sacs piment de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 36 Vieille Levée. 9 mars

CHARBON DE PITTSBURG.

LE soussigné ayant pris des arrangements pour recevoir un fort approvisionnement de Charbon de Pittsburg, est maintenant prêt à entrer en marché avec les habitants, les raffineries, les presses à coton et les maisons de commerce qui désirent acheter du charbon en gros. Son charbon de Pittsburg sera toujours garanti de première qualité et il fera en sorte de mériter le patronage des consommateurs. Des parties de chargemens de bateaux, c'est-à-dire de mille à trois mille barils de charbon, peuvent être livrées à un point quelconque au-dessous de la ville. A. C. MILTENBERGER, Agent de George Lebbe de Pittsburg. 7 mars—3m Bureau No 94, rue Gravier, N. Ori.

Chapeaux—Chapeaux, Chapeaux.

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la campagne à des prix très modérés, savoir:

Chapeaux de soie pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de castor, noirs et gris, de toutes qualités
do de feutre do do do
do do sans apprêt, différentes nuances
Chapeaux de Panama pour hommes et cadets, de différentes formes.
Chapeaux de paille d'Italie, doubles et simples, de différentes formes.
Chapeaux de paille fantaisie pour enfants.
do do amazone, pour dames.
do do suisse et montagne, pour hommes et cadets.
Chapeaux de Campêche, pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de Palm Leaf, de toutes qualités.
do paille cousue, divers, hommes et cadets.
Casquettes de paille, pour cadets et enfants.
Aussi une grande variété d'articles de fantaisie pour cadets et enfants.

7 mars ALBERT & TRICOU, 37, rue de Chartres.

100 balles Tabac de la Havane et de Cube pour cigares et tapes, Vega, de première qualité.
30 sacs Café vert de première qualité
20 milliers Cigares de la Havane.
25 barriques vin de Bergasse.
50 paniers Huile véritable de Plagniol.
50 caisses vin St Julien Médoc.
40 paniers Anisette superfine de Bordeaux.
10 caisses liqueurs de Bordeaux.
200 peaux de Tampico, en débarquement de la goëlette J. Freeman, de Tampico.

A vendre par Fco. TIO, 56, rue Ste-Anne. 7 mars—3

HUILE DE BALEINE—1000 gallons, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 7ms

INDIGO—10 surons de Caracas, 4 caisses de Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29 Vieille Levée. 7ms

EAU DE VIE de Cognac—500 futailles Le Breton, 1505; Lecocq 1815 et 1825, M J. Laferrière, United States Vinegar proprietors, Aizac, Seignette & Co., Delmain &c. &c., le tout d'importation directe et à vendre par W. F. VREDENBURG & Co., 29, Vieille Levée. 7 mars

Tapis, Toile cirée, Nattes.

UN grand assortiment de tapis velours et de Bruxelles à 3 plis, Bruxelles, Ingrains, tapis de Venise, tapis dessous de table, transparents de fenêtres, couvertures de pianos et de tables, paillassons, nattes, &c, &c. Toile cirée, 24 pieds de large, nouveaux modèles, reçue dernièrement et coupée pour les appartements de toutes dimensions. Nattes—500 rouleaux nattes blanches et de fantaisie. Le tout est offert en vente aux plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co., 23, rue de Chartres. 7ms

VIN—En magasin et à vendre par les soussignés:
75 barriques vin rouge,
20 do do pour famille,
250 caisses St-Julien Médoc,
395 do de Cote Rotie,
150 do vin blanc Chateau Riensene;
80 do de Vermouth Picard & Co,
90 do eau de fleur d'oranger de L. Sardou,
15 do absinthe,
20 do vieux Xérès, Nuits, Meursault, Volney,
16 quarts barriques cognac des marques bien connues de J. & A. Lafontaine et J. Longpey,
250 damejeannes de 2 gallons;
75 paniers bouteilles vides, 22 onces;
15 paniers champagne,
165 caisses vin Muscat de Frontignan;
30 balles bouchons fins, surfins et extra-fins
30 paniers huile véritable de Plagniol;
45 balles amandes supérieures du Languedoc.
PAUL JUGE FILS & CO. 7mars 27, rue St-Louis

EN magasin et à vendre par les soussignés:
100 caisses olives cépées et cornichons,
200 caisses vin rouge bon ordinaire,
200 do do blanc Barsac Haut-Sauterne,
10 do eau verte, 25 do marasquin,
30 balles bouchons, 50 caisses savon de Castille,
100 paniers huile G. B. James Plagniol,
100 do 1/2 Bordeaux, 100 do G. B. [illegible],
10 caisses cornichons, prunes et abricots à l'eau-de-vie
25 barils quarts et pipes vin de Madère,
50 barriques Bergasse.
LANATA, GANDOLFO & Co. 7 mars 9 & 10, rue Jefferson.

A VENDRE par le soussigné—300 sacs piment de Tabasco. J. M. CABALLERO, No. 36, Vieille Levée. 3 mars

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Bâton Rouge, 8 mars.

A la Chambre, soixante-trois membres se trouvaient présents ce matin.

M. Golding présente une résolution pour demander au gouvernement général d'établir un bureau de poste à Jefferson.—Référé.

M. McMurdo—Acte pour faire des allocations pour les dépenses générales de l'Etat.—Référé.

Une motion est faite de renvoyer indéfiniment la reconsidération du vote sur l'article 2 du bill pour organiser le judiciaire à la Nlle-Orléans, mais elle est repoussée, et la reconsidération fixée à jeudi prochain.

Le rapport de la majorité du comité auquel avait été référée la question des Cours judiciaires sera pris en considération un autre jour; celui de la minorité entraîne à des débats qui ne cessent qu'au moment de l'ajournement.

SENAT.—Vingt-trois membres sont présents.

M. Martin présente un acte pourvoyant aux places vacantes, en violation de l'art. 120 de la Constitution.—Déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

M. Clifton soumet une pétition de certains citoyens de la Pointe Coupée sur l'inspection du porc. Référé.

M. Rivers—Acte allouant une somme de trois-cents piastres pour l'achat de livres à l'usage des détenus du pénitentiaire.

M. Mouton offre un substitut portant que la paie de deux journées à chaque sénateur soit employée à l'achat de livres pour les détenus. Le bill de M. Rivers et le substitut sont rejetés.

M. Kenner demande la prise en considération de l'acte faisant des allocations pour les dépenses de l'Etat, du 1er janvier au 31 mars 1853. Ce bill est adopté.

Après quelques travaux peu importants, le Sénat s'ajourne à demain.

Vicksburg, 8 mars.

Les bateaux à vapeur ci-après, sont passés ici depuis hier soir,—allant à la Nlle Orléans:

L'Arkansas hier à midi, le J. M. Niles à 8 heures hier après midi, le Belle Key à 7 heures du soir, le Hiram Powers à 7 h. 1/2; le Gem en même temps; le H D Bacon à 10 heures, le Franklin, ce matin, à 1 heure, le Monroe à 4 heures et le B. Mosby à 5 h.

Par le Télégraphe de la Balise.

Passe-aux-Loutres, 8 mars.

Le navire Corsica, capitaine Melcher, en 25 jours de Boston, vient d'arriver à la Barre.

Avis aux créanciers.

LES créanciers de feu EUGENE ANTIGUENAVE sont requis de présenter leurs réclamations dans le délai de dix jours, à M. J. H. Ashley, exécuteur testamentaire du défunt, à l'encoignure Levée et Jefferson, ou à M. Z. LATOUR, avocat, à son bureau No 7, rue St Pierre. 9 mars—10

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE.

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de modes et nouveautés de printemps, consistant principalement en capotes de tulle, chapeaux de paille unie et à jours, chapeaux de crin de fantaisie et brodé, chapeaux d'amazone, rubans grande nouveauté, pointes dentelle noire, mantelets point de Venise, mantelets, basquines et Talma pagne en mousseline brodée, canezous, cols et cols brodés, basquines pour fillettes, mousseline imprimée à volant et à bayadère, robes mousseline de riche à deux jupes, à volants et à pointes, pointes brodées, gants de satin soie pour dames et enfants, mitaines, dentelles, ombrelles, chemisettes, &c., et qu'elle en fera l'ouverture jeudi prochain, 10 mars.

OLYMPE profite de cette occasion pour annoncer aux Dames que, désirant renouveler entièrement son stock de marchandises à la saison prochaine, elle vendra à une grande réduction de prix tous les articles d'été en magasin, tels que soieries pour robes, toulards, &c.

OLYMPE. 34 rue de Chartres. 9mars

DEPOT DE DRAP DE BILLARD

Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les manufacturiers, il recevra des envois successifs qui rendront toujours un plus grand complet et assortiment.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours plus que jamais au plus bas de la place. 9mars

Avis aux Cultivateurs et Vignobles

ATTENDU du Havre par le navire Philadelphia parti le 2 février:

12 mille pieds vigne de deux ans, à vendre en lots de 500 ou par mille seulement, savoir:
10 mille pieds vigne de champagne cheveu de l'ane,
10 mille pieds vigne Bordeaux 1re qualité,
12 mille pieds vigne assortis des meilleurs crus de France.

Tous ces plants fourniront l'année prochaine 2 paniers de bon vin par mille pieds.

A vendre par REITHER & PONCELET, 5 mars 64, rue de Chartres.

TH. EIMBERGER, D. M.,

Médecin élevé en Allemagne et à Paris, RUE DUMAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale. 4 fév—1m

AVENDRE en débarquement du navire George Hurlbut, arrivé du Havre,
25 caisses absinthe suisse, marque E. F. Berger,
5 tonneaux véritable fromage Gruyère,
J. N. CURIEN, Encoignure Condé et Dumaine. 5mars

A vendre à bord par les navires Emma Watts et J. H. Glidden, attendus incessamment du Havre,
150 caisses absinthe, marque Ed. Pernod,
50 do do du Vernis & Lecoultre,
4 tonneaux véritable fromage Gruyère,
100 dame-jeannes de 4 gallons,
200 do de 3 do,
100 do de 2 do,
8 caisses absinthe blanche Ed. Pernod,
8 do eau-de-vie de Gentiane,
24 do kirsch de différentes marques,
J. N. CURIEN, Encoignure Condé et Dumaine. 5 mars

AVIS AUX MODISTES.

Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de rubans pour chapeaux, de fleurs artificielles, de chapeaux de paille nouveaux, de broderies, de dentelles et tulles façonnés; et autres articles convenables pour modistes.

Toutes ces marchandises sont offertes aux conditions les plus libérales. J. LOUVRIER, 25 fév—30f 43, rue de la Douane, près de Chartres.

ON demande quelques bonnes Piqueuses françaises. S'adresser rue Gravier, No 113, entre St-Charles et Carondelet, aux "Variétés Parisiennes," de 9 1/2 à 8 1/2 du soir. 1er mars—1f

Demande d'une institutrice.

ON demande une institutrice pour faire l'éducation d'une jeune personne à la campagne, capable d'enseigner l'anglais, le français et le piano. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22 fev

J'ANNONCE au public que je ne serai responsable ni des dettes ni des transactions de ma femme, car elle ne possède pas toute sa raison.

27fév—3 en 10 VINCENT BAYS.

UN bon ouvrier FERBLANTIER, parlant français et connaissant le travail d'un bâtiment, trouvera un emploi durable rue de la Douane, 85. Inutile de se présenter si on ne peut remplir ces conditions. 2 mars—

EN débarquement du navire Olivia, du Havre et à vendre par les soussignés:
25 caisses de 12 fromages Tête de Maure,
4 tonneaux 40 fromages Gruyère.
LANATA, GANDOLFO & Co. 7 mars 9 & 10, rue Jefferson.

AMANDES—50 sacs amandes en coques de Sicile, 10 barils do do sans do d'Italie, fraîches. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 7 mars 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDUS incessamment et à vendre par les soussignés par le navire Yamari:
73 barriques vin rouge de Bordeaux.
Par le navire Marion: 96 barriques vin rouge bon ordinaire, Eorileaux,
BOYER FRERES, 7mars Encoig. Moreau et Manderville.

SARDINES A L'HUILE—Caisses sardines à l'huile de Nantes et La Rochelle, en boites, demi et quarts de boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 7mars 17 & 19, rue St-Louis.

BOUCHONS—15 balles, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 20 rue de la Douane

VIN DE MADERE—Continuellement en magasin, des qualités supérieures, de la marque de Lacave & Echecopar, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 7ms 20 rue de la Douane

VIN DE PORTO de ms. Rety—50 quarts de pipes, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 7ms 20 rue de la Douane

EAU de vie—45 quarts et huitièmes de pipes eau de vie de Cognac marque Reine Berthe, sous les clefs de la douane, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 7 ms No 20, rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés:
50 barriques vin rouge bon ordinaire,
90 barriques vin rouge vieux Ginoulhac & Valery,
25 demi barriques vin rouge Bergasse,
20 quarts de pipes vieux vin de Porto,
16 do et huitièmes de pipes Cognac, Comandon & Co.
15 caisses absinthe Yernis & Lecoultre,
25 do vermouth L. Noilly fils & Co.
20 do fruits à l'eau de vie,
40 do truffes, cèpes à l'huile et petits pois,
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 7ms No 20, rue de la Douane

VIN ROUGE—2000 caisses bon ordinaire de différentes marques, à vendre par JOS. LANATA, 7 mars 11, Jefferson, 12, Toulouse

MACARONI et Vermicelli—200 caisses venant d'être reçues, à vendre par JOS. LANATA, 7 mars 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VERMOUTH—200 caisses Vermouth de Noilly Fils & Co., à vendre par JOSEPH LANATA, 7 mars 11, Jefferson, 12, Toulouse

CHATEAU BELAIR—80 caisses Chateau Belair, à vendre par JOS LANATA, 7 mars 11, Jefferson, 12, Toulouse

BOUTEILLES DE VIN—300 paniers de 100 bouteilles chaque, de 22 et 24 onces, à vendre par JOS. LANATA, 7 mars 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EAU de fleur d'oranger—400 caisses eau de fleur d'oranger de Jourdan Brieve & Co., à vendre par JOS. LANATA, 7 mars 11, rue Jefferson, et 12, rue Toulouse

STATUES EN MARBRE, MONUMENS, &c.

REÇU par la barque Earika, de Gênes, un assortiment de belles statues en marbre, statuaire, tels que:

Deux danseuses d'après Canova.
Leda, sculptée, par Tomaso Retto.
Le petit Berger, par do do.
Un enfant priant, par Pompalon
Un autre par do.
Un petit Bélisaire par do.
Quatre statues représentant les quatre saisons.
Deux superbes fontaines avec vasques, jets d'eau, etc, en marbre statuaire, d'une hauteur de 10 pieds.
Neuf beaux monuments funéraires, avec urnes, etc.
Quatre manteaux cheminées richement sculptés, ainsi qu'une quantité de beaux vases de jardin, etc.

Ces objets sont exposés et à vendre au Marble Yard de P. H. MONSSEAUX, 5me [illegible] rue St-Louis et Bourbon

J. CASSENEGUE, Marchand Tailleur,

168, rue Royale, entre St Louis et Conti,

VIENT de recevoir par les navires Lowell Dyer et Geo. Hurlbut, du Havre, un assortiment complet de SERINOS noir, DRAPS [illegible], COUTILS blancs et couleurs pour pantalons, [illegible] et [illegible] nouveaux dessins. 5 mars—3m

LE PELERIN DU NORD.

LE soussigné [illegible] de [illegible]. J. COWENS. [illegible]

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle Orléans, 4 mars 1853.

DES propositions cachetées seront reçues au Bureau de cette Compagnie jusqu'au 10 mai prochain, pour la construction de cette partie du chemin entre le Bayou Lafourche et la Baie de Berwick à Washington, une distance de 90 milles, y compris un embranchement de chemins de 18 milles. Les propositions seront reçues pour toute la construction du chemin; la Compagnie ne fournira que le fer et exigera les plus grandes preuves de capacité. Les plans des travaux et le cahier des charges pourront être examinés à ce bureau après le 10 avril.

JAMES G. GIBBES, Ingénieur en chef. 5mars—ou10mai

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, Nlle Orléans, jusqu'au 2 avril prochain, pour le nivellement, les travaux de maçonnerie et la construction des ponts sur le reste de la première division du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord, s'étendant de la ligne de la Louisiane à la ville de Jackson, Etat du Mississipi; distance de 95 milles.

Le chemin parcourt une pinière haute et salubre; cette considération, jointe à la nature des travaux, rend le marché digne de l'attention des entrepreneurs du Nord.

Les propositions devront être soumises par des personnes capables.

On pourra examiner les plans et les devis au bureau de l'ingénieur à la N. Orléans et des assistans ingénieurs à Jackson et à Gallatin dès durant tous les renseignemens nécessaires après le 26 mars.

JAMES CLARKE, ingénieur en chef. 1 mars—au6avr

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, au No 59, rue St-Charles, au bureau de G. De Féret (magasin d'encan de N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte. Par ordre du Conseil de Direction. WM. L. CUSHING & Co, 11 fév—4m Secrétaire pro temp

Maison à louer.—Située rue Quartier entre Rempart et St-Claude, avec 4 bonnes et grandes chambres, grande cour et logements pour domestiques.

S'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, 4 mars rue St-Louis, 15 et 17

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LE PRINTEMPS

P. A. HEBRARD,

No 118, rue du Canal, entre Bourbon et Royale, [BATISSE TOURO.]

VIENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet des articles suivans, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs:

Jaconats imprimés de 10 à 30 cents la yarde,
Bareges imprimés et unis à 25 cts. la yarde,
Robes barèges unies, à volants,
Do do do et mousseline,
Cols et manches mousquetaires, cols broderie anglaise en mousseline et jaconat de 1x à $25, bandes broderie anglaise,
Festons et entredeux jaconat, gants Jouvin,
Mitaines et gants filets brodés, gants de soie couleurs et noirs,
Jupons brodés, bonnets mousseline, brodés,
Voilettes, dentelle, mantelet dentelle de Paris, pointes dentelle noire, mantelets mousseline, brodés,
Barège bleu, vert et noir, pour voiles,
Cravates jaconat couleur, robes organdis imprimées à volants,
Ombrelles, corsets, percale frappée, rubans,
Bobinet 12/4 à moustiquaires, blanc, bleu et rose,
Bon fil, blanc et écru, uni et à carreaux,
Mousseline suisse, unie et brodée,
Assortiment complet de chaussettes fil et coton, pour hommes et enfans,
Assortiment complet de bas fil et coton pour femmes et fillettes,
Boutons de nacre pour chemises, dito dito fantaisie pour habillements d'enfans. Un joli choix d'éventails—
Mouchoirs batiste, unis et brodés, de 50 à 6 piastres,
Nouveau, de broderies en couleurs, toile à draps 5/4, 8/4, 10/4, 12/4 et 13/4,
Toile d'Irlande à chemises, garantie pur fil et de bonne durée,
Toile de Paris, toile de Cholet [illegible],
Œuvre œil de perdrix, damassé pour nappes,
Serviettes de table, anglais, dito du Béarn, indiennes nouvelles,
Rideaux mousseline et bobinet, brodés, serviettes ouvrées, fil unies damassé. Dessus de carreaux de 18 à 25 fils.
Toiles préparées et un assortiment complet d'étoffes et fabrications pour confectionner pour habitations. 7mars

Livres à copier améliorés.

LES soussignés, agents dans les Etats du Sud pour les LIVRES A COPIER EN PARCHEMIN DE MANN, reçoivent un approvisionnement complet, avec leurs imprimés de 300, 500, 700 et 1000 pages.

Ces livres sont solidement reliés et cousus sur parchemin, le dos en est brisé.

Ces livres ont obtenu la préférence sur les autres parce qu'ils ont été améliorés.

Une belle page d'écriture s'attachera à une autre sur du papier à copier commun, mais une copie parfaite et distincte peut être faite sur le PAPIER PARCHEMIN.

Le papier parchemin étant fait avec des étoffes de fil, on peut y tracer des lignes sans que le papier boive.

Aussi: Un grand approvisionnement de presses à copier à des prix réduits. E. R. STEVENS & CO., 22fév—1m 51 et 53, rue Commune

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear, No 106, rue du Canal, ancien N. 56.

Les nouvelles classes seront ouvertes cette semaine à l'Académie de DOLBEAR, No 106, rue du Canal. L'Etablissement est ouvert toute l'année. Les citoyens et les étrangers sont invités à visiter l'Académie. Il y a des classes particulières pour les dames. Quelques leçons suffisent à corriger la plus mauvaise écriture. Les élèves qui sortent de cet établissement trouvent facilement à s'employer dans de bonnes maisons. RUFUS DOLBEAR. 14fév—30 106, rue du Canal.

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula.

UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Dodson et l'autre avoisine, l'année dernière, par le général Twiggs.

Aussi—Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains &c, contiguë à la propriété du capitaine Waterman.

Aussi—La résidence du soussigné et un grand terrain, avec écurie, maison à bains &c.

Aussi—Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en brique, des billards, &c, avec ou sans le dit wharf.

Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula, les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.

Pour les conditions, s'adresser à Williamson, Zaratta & Co, Nlle Orléans, à W. N. Dodson, Pascagoula, ou à 4 mars—1m JACOB BAPTISTE, Mobile

HUILE DE GRAISSE—50 barils, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 4ms 15 rue Tchoupitoulas

SAVON OLINE—300 caisses savon Oline, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 4ms 15 rue Tchoupitoulas

FROMAGE—200 caisses fromage de l'Ouest, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 4ms 15 rue Tchoupitoulas

BEURRE—200 tinquets et barillets, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 4ms 15 rue Tchoupitoulas

AMIDON—200 caisses en magasin et à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 4ms 15 rue Tchoupitoulas

GRAISSE—500 barillets et 100 barils graisse de première qualité, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co, 4ms 15. rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick Mary Elizabeth, quelques milliers de Réalitas, Nicotianas et Millares Yngenuidad, et en magasin on trouve toujours des meilleures marques et à des prix modérés. à vendre par G. JORDA, importateur, 4ms No 8, rue Crossman, au premier

SUCRE—200 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par R. CAHUZAC & CO., 1er mars 30 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—1200 caisses sucre blanc, jaune et brut, de la Havane, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co., 1er mars 30, Vieille Levée.

Fromages têtes de Maure.

EN débarquement du navire John Hurlbut, du Havre—30 douzaines fromage tête de Maure, de Hollande, à vendre par DUNTZE & IKEN, 4 ms encoignure Royale et Conti.

AVIS—MM John O'Gara, Joseph Allen et Mme Margaret McKeon sont priés de passer à notre bureau pour affaires qui les concernent. EUG. ROCHEREAU & Co. 4 mars 17 et 19 rue St Louis

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés:
175 barriques vin rouge, 20 do pour familles,
250 caisses vin rouge St Julien; 295 do Côte Rôtie;
150 do vin blanc Chateau Rieusset,
90 do eau de fleur d'oranger de L. Sardou;
15 do absinthe,
22 do Xerès, Nuits, Meursault, Volney, &c.
16 quarts barriques cognac des marques bien connues de J. A. Lafontaine et Longprey,
250 damejeannes de 2 gallons,
15 paniers champagne de 1re qualité,
125 caisses vin muscat Frontignan,
30 balles de 15,000 bouchons fins, surfins et extra-fins; 30 paniers huile véritable de Plagniol,
45 balles amandes du Languedoc, 1re qualité,
PAUL JUGE FILS & Co, 1ms 27, rue St Louis.

INDIGO—10 surons indigo reçus la goëlette Romita, à vendre par BERNARD TURPIN, 23fév 20, Vieille Lev

EN débarquement, du brick Mary Elizabeth et à vendre par le soussigné:
157,950 cigares de la Havane de première qualité, de toutes dimensions et des marques les plus recherchées, telles que:
Figarro, Urues, Cabargas, Gutierrez, Partagas, Intimidad, Cabanas et Carbajal, Sevillanas, etc
J. M. CABALLERO, 3 m No. 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienvenue.

CONSERVE DE VIOLETTES—40 livres de violettes de Bordeaux, à vendre par P. CUSACHS, 5 mars enc. Royale et St Philippe

Cigares de la Havane.

947,000 cigares de toutes qualités et des marques les plus recherchées, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jar. 34, Gravier 7 jan

VIN BLANC—250 caisses Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par JOS. LANATA, 25fév 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EN débarquement du navire Harlbert du Havre—30 caisses Absynthe Pernod & fils, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 2 mars 9 et 10 Jefferson.

ATTENDU par les navires Olivier, Old England et Hildeberg—1000 damejeannes de 5 galons; 800 do. de 3 galons; 500 do. do. 2 gallons; 500 do. do. 1 galons; 25 caisses fromage tête maure; 20 meules Gruyère Suisse. LANATA, GANDOLFO & Co., 2 mars 9 et 10 Jefferson.

CHARBON PULVERISE—30 boucauts en débarquement de la barque Alvarado, venant de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT, 3 mars No 68, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—100,000 en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par R. VALLS, 73, rue des Magasins.

AMANDES douces sans coques—300 damejeannes en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par R. VALLS, 73, Magasins.

EAUX-DE-VIE—25 et 1/8 Castillon 1815 et 1825, 25 1/4, 1/4 et 1/8 Lagrange 1825 et 1834, 25 et 1/4 D. & C. Boyancy, 1/4 et 1/8 Hauber Hill 1815 et 1825, 1/4 et 1/8 Pierre Dupuy & Co, 1/4 J. Chassaigne, 1/4 Pinet Castillon, 1/4 A. Coneau, 1/4 Latouraine, 1/4 St-Charles, 1/4 C. Marquet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis. 3mars

CHOCOLAT—Véritable chocolat espagnol, venant d'être reçu dans un magasin. LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 3 mars

MIEL de Cuba—60 barils miel de Cuba, de première qualité, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 1 ms

CIGARES—30 milliers purs Régalias de la Havane, de H. Sol, en débarquement du brick Mary Elizabeth, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 1 ms

SALLE DES ODD FELLOWS,

La cinquième [illegible] Grand Bal de Société, paré et masqué, sera donné par les jeunes gens, à la SALLE DES ODD FELLOWS, Mercredi 16 mars 1853.

COMITÉ D'INVITATION:

W. R. Bouché, J. V. Pelletiard,
E. G. Wells, E. P. Eversidge,
L. R. Lagarde, T. E. Wells,
Arthur Wire, H. C. Lavigne,
G. Gonzales, R. B. Clarke,
W. H. Slack, 24, rue de Chartres,
P. F. Mortimer, 33, rue Tchoupitoulas,
F. H. Hutton, 10º, rue Girod,
Dr. J. C. B. Harvey, 4, bâtisses Diamond.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de donner leurs noms et leur adresse au comité, qui se réunit tous les vendredis soir à 6 heures et demie, à la salle des Odd Fellows.

Aucune dame ne sera admise si l'invitation n'a pas été approuvée par le comité.

Les billets pour les messieurs sont limités et ne peuvent être achetés que des commissaires et au contrôle de la salle du bal.

Chaque personne devra se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal.

5 mars—

BAL DE LA St-JOSEPH,

Un Bal de Société, paré et masqué, Sera donné à la SALLE DE L'ARMORY, Samedi 19 mars 1853.

COMITÉ D'INVITATION:

A. C. Smith, D. E. Monroe,
R. Delacroux, H. Tricou,
J. J. Casey, M. C. Chevalier,
E. L. Aubert, 37, rue de Chartres,
F. W. Stafford, 36, rue du Camp,
J. M. Coffy, 175, rue de Chartres,
J. W. Ramsey, 127, rue St Charles.

On doit s'adresser à un des membres du comité pour obtenir des billets d'invitation pour les dames.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation, et toutes les personnes devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Les messieurs peuvent acheter des billets à la salle et au dépôt de musique de M. Mayo, No 5, rue du Camp. 5 mars—

Salle de Concerts et Salon de Lectures.

MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour la commodité de ceux qui désireront en faire usage pour les concerts et tout institution à des conditions fort libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, 27oct—6m No 106, rue St Charles

P. & E. REILLY & Co.,

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

Nouveautés.

LES soussignés ont l'honneur d'appeler l'attention des dames sur un nouveau DEBALLAGE DE BELLES MARCHANDISES DE SAISON qu'ils viennent de recevoir et qui se compose PRINCIPALEMENT D'ARTICLES DE CHOIX des meilleures fabriques, viz:

ROBES ORGANDY A 3 ET 5 VOLANTS
ROBES ALBANAISES MOUSSELINE BRODEE
ROBES BAREGES, RAIES GRADUEES,
Do POMPADOURS A VOLANTS
Do FONDS UNIS VOLANTS BROCHÉS
Do VOLANTS A JOURS BRODES
JACONATS NOUVEAUX "DOLPHUS" A BANDES
Do "HAZARD" HAUTE NOUVEAUTÉ, depuis 12½ c.
Do GROS ODIER POUR ENFANTS
BRILLANTES FOND BLANC, NOUVEAUX
Do PERSE, Do
Do RAYES TRES RICHES
BATISTE MILLE RAIES
TOILES imprimées et Batiste
ROBES BATISTE imprimées
BATISTE imprimée pour enfants

AUSSI:

1 caisse BRILLANTES FONDS COULEURS à 25 c. la yarde.
Une caisse BAREGE FONDS BLANCS, A COULEURS à 25 cts la yarde.
300 ROBES ALBANAISE à BATISTE CLAIRE à 85 la robe.
CREPONS de Chine unis et brochés en Robes
MANTELETS à CHALES
MANTELETS CHALES, crêpe ALBONE Do
Do MOUSQUETAIRES, garniture VELOURS gradués
Do DENTELLE NOIRE
POINTES & CHALES Do
CHALES CRÊPE DE CHINE unis et brodés.
ECHARPES Do Do
2,000 METRES SOIERIES printanières rayées et à carreaux à 72 cents la yarde.

P. & E. REILLY & CO.,

7mars Encoignure Royale et Canal

Toiles Garanties.

P. & E. REILLY & CO.

PAR les derniers arrivages de Liverpool, nous venons de recevoir l'assortiment complet de nos toiles chemises par l'un de nos associés, et nous offrons en vente un choix de ces articles qui ne laisse rien à désirer tant pour la qualité que les prix.

Toiles 4/4 pour famille, depuis $6 50 la pièce.
5/4 et 6/4 pour taies d'oreillers.
10/4 à drapes à 75 c. la yarde.
Services de table damassés et à raies
Serviettes et Nappes de toutes grandeurs,
Damas satin double 8/4, 10/4 & 12/4.
Toile de Paris en pièces de 14 yardes à $3 50.
3 caisses Platilles très supérieures.
Toiles de Courtrai, apprêt doux.

Note—Nos toiles portent notre marque et sont garanties sous tous les rapports.

—AUSSI—

250 douz. bas anglais coton blanc.
100 do fil d'Ecosse.
50 Chaussons fantaisie rayés et à carreaux. P. & E. REILLY & Co., 7ms Encoignure Royale & Canal.

VIN DE XERES—Qualité supérieure—50 barils en débarquement de la goélette Alice à vendre par B. VALLS, 9mars rue des Magasins, No 73

PAPIERS PEINTS FRANCAIS.

DELCROIX—importateur.

No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,

APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c. sur

Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS,

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cafés, cabinets, &c. Papier haut satin (blanc papier glacé), sujets historiques, salle à manger, mouchoirs, rois, statues, corniches, grandes devants de cheminée, petits satins, papiers communs, depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, ni surtout à meilleur marché. 6 sept—

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—1f

COUTURIERES EN ROBES demandées,

RUE DE CHARTRES, 48.

mars—3

$25 de récompense.

PARTIE marronne dans les premiers jours de novembre, la mulâtresse EMILIE, âgée de 23 ans, taille moyenne, bien prise, teint jaune. Elle se louait par semaine.

La récompense promise sera payée à quiconque la ramènera à sa maîtresse, Mme Vve DECUIR, rue Bourbon, No 113. 9 mars—3f

$25 de récompense.

PARTIE marronne, le 13 mars 1852, une jeune négresse nommée CORINNE, âgée de 17 ans, très noire, belles dents, taille ordinaire, parlant français.

La récompense promise sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville. S'adresser à Mme Vve LEVASSEUR, rue des Ursulines, entre St-Claude et Rempart. 26 fév—12f

EN magasin et à vendre:—30 caisses fruits au jus assortis de J. Peneau,
300 quarts-boîtes sardines Deffès & Co., 1,000 1/2 do,
120 paniers huile d'olives véritable Plagniol,
40 barriques vinaigre de vin blanc,
30 caisses raisins Layers, 7 do pickles anglais,
4 do Worcestershire sauce,
40 do olives et câpres, 12 do cornichons français,
15 do olives farcies, 3 tonneaux Gruyère,
Par FAURES & NORMAN, 8 mars 34 et 35, rue Royale.

EN magasin et à vendre:—50 caisses absynthe Ed. Pernod, 15 caisses kirsch Berthoud fils, par FAURES & NORMAN, 8 mars 33 et 35 rue Royale.

EN magasin et à vendre:—75 caisses Ch. Haut Brion de J. E. Larrieu, par FAURES & NORMAN, 8 mars 33 et 35, rue Royale.

Conserves de St-Louis.

LES soussignés continuent à recevoir constamment un grand assortiment de conserves de la fabrique de Lenglet, de St-Louis, dont ils sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans. FAURES & NORMAN, 11 fév 33 et 35 rue Royale

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD

POREE & GIRARD,

Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., RUE ST-LOUIS, No 7, près la rue Vieille Levée. 31 janv—1an

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co.,

No 208, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SEB SWOOP. 19 jan—6m

LANGUE ANGLAISE.

M. PARMANTIER se propose de commencer, cette semaine, un cours d'anglais pour les personnes qui désirent se familiariser avec cette langue d'une manière prompte et sûre. Ceux qui voudraient faire partie de ce cours sont priés de s'adresser au professeur, rue de la Commune, No 95. 9 fév

MADAME FREMINEAU,

DESIRANT quitter les affaires, offre à vendre au prix coûtant le joli choix de marchandises de saison qu'elle a en mains; l'INSTALLATION du dit magasin, très avantageusement situé, à côté de M. Holmes, est également à vendre à des termes très raisonnables.

Les personnes qui doivent à Mme Fremineau sont priées de venir régler leurs comptes pour le 1er mars. 12 fév—1m 112 rue du Canal

TABAC——TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, est, à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de tabac des marques les plus recherchées de tabac d'une livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de toutes dimensions.

Vieux rye whisky pour familles et vieille eau de vie de pommes, toujours en main.

Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque Julia Dean, de Warwick, Gray & Co, livres de James Robb, demi livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité.

MACMURDO & WARWICK, 1 fév—3m 25 rue Gravier

Habillements pour enfants et jeunes gens.

F. FABRE & CO.

Encoignure St-Charles et Commune, (Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes gens et enfants. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables. 15déc—1f

Avis aux familles.

FLANELLE FRANÇAISE CROISEE ET UNIE.

CONSTAMMENT en main et à vendre au détail par T. F. MERVIELLE, 3 fév—3m 61 Chartres, enc. Bienville

POIS DE VACHE, POUR PLANT.

POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée entre Douane et Bienville

AVOINE d'Egypte pour plant—[illegible] sacs avoine d'Egypte en bonne condition en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 27 janv No 11 Front Levée et 116 1/2 rue Commune

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 10 MARS 1853.

Bénéfice de M. GRAAT.

Seconde Représentation de

LUCIA DI LAMERMOOR,

Grand opéra en quatre actes, de Donizetti.

TITI A LA REPRESENTATION DE ROBERT LE DIABLE,

Une Passion à la vanille,

Vaudeville en 1 acte.

On commencera à 6 heures 3/4

THEATRE ST-CHARLES.

Neuvième représentation de la célèbre actrice Américaine MME ANNA CORA MOWATT.

MERCREDI, 9 MARS: ARMAND ON THE PEER AND THE PEASANT. Le spectacle se terminera par le vaudeville: SKETCHES IN INDIA. En répétition Fashion.

GRAND MUSEE DU SUD.

Nos 105 & 107, Rue Saint-Charles.

RE-ENGAGEMENT DE L'ENFANT SAUVAGE DE CEYLON et de la Famille Chinoise.

Ces curiosités vivantes qui ont attiré et étonné tout le monde, ont été réengagées et joueront cette semaine tous les jours et tous les soirs.

Le Zeuglodon, le plus colossal de tous les monstres antédiluviens, est maintenant exhibé. Aussi l'Heureuse Famille, et des millions de curiosités de la nature et de l'art.

Les portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 11 heures du soir. Un beau corps de musique a été engagé. Il y a toujours, au Musée, une dame qui fait les honneurs de l'Etablissement aux dames et aux familles.

Prix d'entrée—50 cts; enfants moitié prix. 9 mars—

Concerts d'adieu d'OLE BULL en Amérique.

OLE BULL a l'honneur d'annoncer au public qu'à la DEMANDE GENERALE, il donnera un autre

GRAND CONCERT,

MERCREDI SOIR, 9 MARS,

A LA SALLE DES ODD FELLOWS.

Il sera secondé par MLLE ADELINA PATTI, phénomène musical.

Directeur et chef d'orchestre, MAURICE STRAKOSCH

Programme.

Première Partie.

1—Grande fantaisie dramatique sur des airs de "Lucie de Lammermoor" composée et exécutée par Maurice Strakosch.

2—Brillante cavatine de l'opéra de "Ernani" de Verdi, chantée par Mlle Adelina Patti.

3—Variations Brillantes sur l'Amour et Amour de Romeo et Juliette de Bellini, composées et exécutées par Ole Bull.

4—"Je suis la Bayadère," célèbre romance de Mme Anna Bishop, chantée par Mlle Adelina Patti.

5—Introduction de Caprice et Variations sur "Nel Cor piu" de Paesiello, composées sur le violon seulement par N. Paganini, exécutées par Ole Bull.

Deuxième partie.

1—"Le Bougo," nouveau caprice caractéristique, composé et exécuté par Maurice Strakosch.

2—La célèbre romance de Jenny Lind intitulée "Le chant de l'Oiseau," chantée par Mlle Adelina Patti.

3—Fantaisie passionnée, composée expressément pour cette occasion, sur des airs des opéras de LA SOMNAMBULE et LA FAVORITE, et respectueusement dédiée aux ODD FELLOWS de la Nouvelle-Orléans, par OLE BULL.

4—Le chant de Pâtre de Jenny Lind, chantée par Mlle Adelina Patti.

5—Le Carnaval de Venise, exécuté par Ole Bull.

M. Strakosch jouera sur un magnifique piano à sept octaves, généreusement offert par M. H. D. Hewitt.

DISPOSITIONS INTERIEURES.

Les prix des billets d'entrée ont été fixés comme suit: $2 et $1.

La vente des billets de deux piastres commencera mardi matin, à 9 heures du matin, au contrôle, à la salle des Odd Fellows. Les billets de $1 et la balance des billets de $2 seront vendus mercredi le jour du concert.

On donnera, avec chaque billet un certificat portant le numéro qui correspond à chaque siège. Ce certificat établit le droit au siège et devra rester entre les mains du porteur pendant le concert.

Il y aura à la porte, le soir du concert des commissaires portant des rosettes, lesquels seront chargés de conduire chaque personne à sa place.

Les portes s'ouvriront à six heures et demie, et le concert commencera à sept heures et demie.

Dernier Grand Concert de Ole Bull.

La vente des billets de $1 pour le dernier grand concert de Ole Bull, aura lieu mercredi matin, 9 mars, à la salle des Odd-Fellows.

Dernier Concert de Ole Bull.

On peut se procurer des sièges de choix au bureau de l'Hotel St-Charles.

On peut se procurer d'excellents sièges au bureau de l'Hotel St-Louis. 8mars

Dernier Concert de Ole Bull.

On peut se procurer, au magasin de musique et de pianos de H. D. Hewitt, quelques uns des meilleurs sièges pour le dernier grand concert de Ole Bull. 8mars

Dernier Concert de Ole Bull

On peut se procurer quelques-uns des sièges de devant au magasin de musique et de pianos de W. T. Mayo, No 5 rue du Camp. 8mars

A la demande d'un grand nombre de citoyens de la Nouvelle-Orléans,

Mme EMMA G. BOSTWICK,

donnera un autre CONCERT,

JEUDI SOIR, 10 MARS,

A LA SALLE DES ARTISANS,

Rue Philippa, la meilleure Salle pour les concerts qu'il y ait à la Nouvelle Orléans.

Elle sera secondée par les artistes éminents dont les noms suivent:

M. HENRY APPY, le violoniste distingué,
M. JULIUS SIEDE, le célèbre flutiste solo,
MLLE ANNIE OLIVER, le prodige musical sur le concertina,
HERR H. BRAUN, violon soliste,
CHAS. DE MARTELLINI, pianiste éminent, et Herr THILLOW.

Programme.

Première partie.

1—SOLO PIANO FORTE, "Thou art gone from my gaze," paraphrase, composée et exécutée par Charles de Martellini!

2—CANTIQUE SACRÉ, "I know that my redeemer liveth,"—MESSIE, HANDEL, chanté par Mme Emma G. Bostwick.

3—SOLO FLUTE, "The pleasures of memory," morceaux choisis de Lucie et de Lucrèce, composé et exécuté par M. Julius Siede.

4—GRANDE CAVATINE: "Casta diva"—BELLINI, Chantée par Mme G. Bostwick.

5—SOLO CONCERTINA, Variations sur un air américain, exécuté par Mlle Annie Oliver

Deuxième partie.

6—SOLO PIANO FORTE, Polka de concert No 2, WALLACE, exécuté par Herr Thillow.

7—BRAVURA, "Happy Birdling,"—WALLACE, chantée par Mme Bostwick FLUTE OBLIGATO, par Julius Siede.

8—SOLO SUR LE VIOLON—Grande fantaisie, ALARD, exécuté par M. Henry Appy

9—BALLADE—"I hear thee speak of a better land," chantée par Mme Emma G. Bostwick.

10—SOLO SUR LE VIOLONCELLE—Grande fantaisie sur l'opéra "I Puritani," BELLINI, exécutée par M. H. Braun.

11—BALLADE (à la demande générale) "Home, Sweet Home," chantée par Mme Emma G. Bostwick.

TICKETS à une piastre pour toutes les parties de la salle.

On peut s'en procurer aux principaux magasins de musique, aux différents Hôtels, au bureau de la Salle et à la porte le soir où aura lieu le concert.

Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le concert commencera à 8 heures.

8 mars—3 F. THIES, Agent

LA MERVEILLE DU MONDE LE JEUNE TAMBOUR

Restera peu de temps à la Nouvelle-Orléans et se fera entendre MARDI SOIR, 8 MARS à la Salle de l'Armory avant son départ pour l'Europe. Il sera secondé par l'artiste célèbre Mme Et Dora Louie.

Il est, à dément assuré le concours du Professeur L. Louie, le grand pianiste et le célèbre chanteur de chansons bouffonnes.

Voir les affiches pour les détails des concerts des plus extraordinaires qui aient jamais été donnés à la Nouvelle-Orléans.

Entrée: 50 cents; enfants et domestiques moitié prix.

Les portes s'ouvriront à 7 heures; le spectacle commencera à 8 1/4.

Il y aura une grande représentation MERCREDI à 11 heures du matin.

La Jeune Géante Américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannucci est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL rue St-Charles, encoignure Perdido

Billets d'entrée—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les institutions n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Ses bras sont d'une grosseur de 2 pieds 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, [illegible] de courant.

Les prix sont les mêmes.

MUSEE DE DAN RICE,

Contenant un Million de Curiosités.

DAN RICE exhibe, en ce moment, à son Musée l'Enfant Sauvage de Ceylon, qui a étonné le monde scientifique

Un grand OURANG-OUTANG vivant

L'Heureuse Famille, qui charme tous les spectateurs.

Des milliers d'exemples de l'Histoire naturelle.

Une grande collection d'animaux vivants; un cabinet d'antiquités d'une grande rareté, une dépouille du Céleste Empire, dans laquelle se trouve un des descendants de l'empereur de Chine.

Un Modèle de la ville de SAN-FRANCISCO, qui restera exposé cette semaine seulement.

Dan Rice exhibera bientôt la relique extraordinaire, le ZEUGLODON.

Le Musée est ouvert de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

Les dames peuvent visiter l'établissement à l'heure qui leur convient de la journée.

Prix d'entrée: 50 cts; enfans, moitié prix. 9 fév

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis,

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de GRANDS TOURNOIS

Mode brillante des Courses de Chevaux.

Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, les évolutions extraordinaires des chevaux et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de BEPPO, font de l'hippodrome un des lieux d'amusement les plus recherchés du Sud.

Représentation à midi tous les SAMEDI.

Entrée aux premières 50 cents; parterre, 25 cents. 15 janv

LIBRAIRIE P. MENEZ.

Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre un grand assortiment de livres—Ouvrages de Médecine, Sciences, —Voyages, —Art Militaire, —Religion, —Livres de Droit, Atlas, livres pour enfants, ouvrages illustrés et autres.

Par les derniers arrivages, un grand choix de romans nouveaux, fournitures de bureau. 28 jan—6t